

Courrier hebdomadaire

n° 1804-1805 • 2003

Les cadres intermédiaires du PSC et du  
Mouvement réformateur

Profils, comportements et positionnements

Pascal Delwit

Benoit Hellings

Emilie Van Haute

Centre de recherche et d'information socio-politiques  
**CRISP**

**CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION**  
**SOCIO-POLITIQUES – CRISP**

**Président** : Xavier Mabilie  
**Directeur général** : Vincent de Coorebyter  
**Secrétaire général** : Pierre Blaise  
**Rédacteur en chef** : Étienne Arcq

**Équipe de recherche** :  
Étienne Arcq, Pierre Blaise, Vincent de Coorebyter,  
Caroline Sägesser, Anne Vincent, Marcus Wunderle

**Conseil d'administration** :

Pierre Arcq, Jacques Brassinne de La Buisnière (*vice-président*), Camille Deguelle, Franklin Dehousse, Hugues Dumont, Jacques Emond, Jules Gérard-Libois (*président fondateur*), José Gotovitch, Nadine Gouzée, Serge Govaert, Maurice-Pierre Herremans (*président honoraire*), Luc Huysse, Laura Iker, Alexis Jacquemin, Micheline Jamouille, Malou Julin, Xavier Mabilie (*président*), Roland Michel (*administrateur gérant*), Pierre Reman, Guy Spitaels, Robert Tollet (*vice-président*), Els Witte, Paul Wynants

**COURRIER HEBDOMADAIRE**

Le numéro simple : 6,90 euros – Le numéro double : 12,40 euros  
Abonnement : 235,00 euros  
(TVA comprise)

Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles – Tél.: 02/211 01 80  
Banque : 310-0270551-07 – CCP : 000-0065824-58  
Site web : [www.crisp.be](http://www.crisp.be)

Le *Courrier hebdomadaire* bénéficie des remarques et suggestions de l'équipe de recherche du CRISP. Les projets de textes sont également soumis à la lecture de spécialistes extérieurs à l'équipe de recherche, et qui sont choisis en fonction des sujets traités.  
Le *Courrier hebdomadaire* est membre de l'Association des revues scientifiques et culturelles (ARSC).

Éditeur responsable : V. de Coorebyter, Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays  
ISSN 0008 9664

# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>1. LES CADRES INTERMÉDIAIRES DU PSC</b>	<b>6</b>
<b>1.1. Le profil socio-démographique des cadres</b>	<b>7</b>
1.1.1. Le genre	7
1.1.2. La nationalité	7
1.1.3. L'âge	8
1.1.4. Niveau de diplôme et type de formation	9
1.1.5. Statut socioprofessionnel	11
1.1.6. Provenance géographique	13
<b>1.2. Les rapports à la religion</b>	<b>15</b>
1.2.1. Croyances et pratiques	15
1.2.2. Réseau d'enseignement	17
1.2.3. La presse écrite et les cadres sociaux-chrétiens	19
<b>1.3. Le positionnement et le profil socio-politique des cadres du Parti social-chrétien</b>	<b>20</b>
1.3.1. Le profil socio-politique	20
Les générations d'engagement	20
Des élites intermédiaires pourvues d'un mandat politique	21
Autopositionnement et positionnement du PSC	22
1.3.2. Les rapports aux autres partis	24
1.3.3. Les cadres sociaux-chrétiens, la gauche, la droite et les questions socio-économiques	27
1.3.4. Les cadres sociaux-chrétiens, la gauche, la droite et les questions sociétales	29
Les questions de valeurs et d'éthique	29
Les questions law and order	31
<b>1.4. Les mutations du PSC vues par ses cadres</b>	<b>32</b>
<b>2. LES CADRES INTERMÉDIAIRES DU MOUVEMENT RÉFORMATEUR</b>	<b>35</b>
<b>2.1. Le profil socio-démographique des cadres</b>	<b>35</b>
2.1.1. Le genre	35
2.1.2. La nationalité	36
2.1.3. L'âge	36
2.1.4. Niveau de diplôme et type de formation	37
2.1.5. Statut socioprofessionnel	39
2.1.6. Provenance géographique	41
<b>2.2. Les rapports à la religion</b>	<b>42</b>
2.2.1. Croyances et pratiques	43
2.2.2. Réseau d'enseignement	45
2.2.3. La presse écrite et les cadres réformateurs	47
<b>2.3. Le positionnement et le profil socio-politique des cadres du MR</b>	<b>48</b>
2.3.1. Le profil socio-politique	48
Les générations d'engagement	48
La formation initiale d'adhésion	50
Des élites intermédiaires pourvues d'un mandat politique	52
2.3.2. Les rapports aux autres partis	54
2.3.3. Les cadres réformateurs, la gauche, la droite et les questions socio-économiques	60
2.3.4. Les cadres réformateurs, la gauche, la droite et les questions sociétales	62
Les questions de valeurs et d'éthique	62
Les questions law and order	64
<b>2.4. Le MR vu par ses cadres</b>	<b>65</b>



## INTRODUCTION

Dans un précédent *Courrier hebdomadaire*, nous avons étudié les cadres intermédiaires du Parti socialiste et d'Écolo<sup>1</sup>.

Rappelons que la présente étude s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche consacré aux adhérents des partis politiques en Belgique et, plus largement, à la militance politique. Ce travail mené conjointement par le Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles et le Centre de recherches en science politique des Facultés universitaires Saint-Louis est soutenu par le Fond de la recherche fondamentale collective (FRFC) auprès du Fond national de la recherche scientifique (FNRS).

À l'occasion des congrès que tiennent régulièrement les formations politiques, nous avons sollicité les instances dirigeantes des partis pour pouvoir mener une enquête auprès des congressistes.

Dans la présente contribution nous présentons sur le même modèle les résultats de l'enquête qui ont trait au Centre démocrate humaniste, enquête réalisée quand il s'agissait encore du Parti social-chrétien en juin 2001 et au Mouvement réformateur réalisée en mars 2003.

Pour les quatre formations francophones que nous traitons dans les livraisons du *Courrier hebdomadaire* du CRISP, la présentation est uniformisée.

Dans un premier temps, nous dressons les conditions et le contexte dans lesquels s'est opérée l'enquête. Et nous indiquons les contraintes auxquelles nous avons été soumis dans l'accomplissement de l'enquête.

Dans un deuxième temps, nous dévoilons le profil sociologique des cadres sondés (âge, profession, genre, rapport à la croyance, parcours scolaires,...).

En troisième lieu, nous envisageons le profil et le positionnement politiques des cadres intermédiaires des partis considérés (autopositionnement, positionnement politique du parti, rapport à des questions socio-économiques et de société, appréciation à l'égard des autres partis politiques,...).

Enfin, nous traitons de leur appréciation envers leur propre parti et les dirigeants, à tout le moins quand l'occasion nous en a été offerte.

---

<sup>1</sup> Cf. P. DELWIT, B. HELLINGS, E. VAN HAUTE, « Les cadres intermédiaires du Parti socialiste et d'Écolo », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1801-1802, 2003.

# 1. LES CADRES INTERMÉDIAIRES DU PSC

L'enquête du Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles auprès des délégués de congrès de la famille sociale-chrétienne francophone est intervenue en juin 2001. En d'autres termes, à un moment où l'actuel Centre démocrate humaniste (CDH) s'intitulait toujours Parti social chrétien.

Le congrès que tient le Parti social-chrétien le 9 juin 2001 à Liège est important pour cette formation à deux titres.

D'abord, il intervient au lendemain des accords du Lambermont (de la Saint-Polycarpe)<sup>2</sup>. On le sait, le Parti social-chrétien a accepté de s'abstenir lors du vote des deux lois spéciales relatives à ces accords, permettant de la sorte leur adoption. En échange, il a engrangé deux acquis significatifs. Le premier, le plus fondamental, est l'accord de la Saint-Boniface. Il s'agit d'une négociation intrafrancophone organisant la distribution, notamment au profit de l'enseignement subventionné des marges financières nouvelles pour la Communauté française. Le deuxième, plus symbolique, est la signature par les autorités belges de la convention du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités.

Au-delà de ces deux acquis, l'« abstention constructive » du Parti social-chrétien lui a permis de sortir de l'isolement dans lequel il était confiné depuis 1999, suite à l'avènement du gouvernement arc-en-ciel. Briser l'isolement politique dans lequel il était relégué était donc une conquête importante pour cette formation.

Le congrès est aussi crucial parce qu'il est l'occasion pour la formation sociale-chrétienne d'adopter un nouveau document identitaire : la Charte de l'humanisme démocratique<sup>3</sup>.

Le congrès se déroule dans une atmosphère sinon euphorisante à tout le moins heureuse pour la formation sociale-chrétienne.

La présidence du Parti social-chrétien a marqué un accord sur le principe du questionnaire et sur son contenu sans aucune modification ou suppression de question.

Les questionnaires ont été distribués par les responsables du Parti social-chrétien en même temps qu'était distribuée la farde de congressiste. Le questionnaire était accompagné d'une lettre de Joëlle Milquet, présidente du parti, présentant l'initiative du Centre d'étude de la vie politique de l'ULB et encourageant les congressistes à répondre à cette initiative scientifique. Les congressistes sont des délégués de leur arrondissement. Ils étaient 1 540 à être convoqués et 788 présents. Le nombre de questionnaires collectés a été de 346, soit un taux de réponse de 43,9%.

---

<sup>2</sup> P. DELWIT, B. HELLINGS, « La nouvelle réforme de l'Etat : processus, contenu, méthode », *Administration publique. Revue du droit public et des sciences administratives*, 2002, tome 2-3-4, pp. 99-106.

<sup>3</sup> Parti social-chrétien, La Charte de l'humanisme démocratique, Liège, 9 juin 2001.

## 1.1. LE PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES CADRES

### 1.1.1. Le genre

Le mouvement de féminisation des cadres des partis politiques n'a, à ce stade, que partiellement affecté le Parti social-chrétien. Notre enquête ne fait état que d'un quart de cadres interrogés de sexe féminin (25,1%). 74,9% des cadres qui ont répondu sont donc des hommes. La sur-représentation des hommes parmi les congressistes du PSC est manifeste dans la mesure où, selon les données en notre possession, le niveau de féminisation est plus élevé parmi les adhérents du parti. En l'an 2000, 39% des adhérents étaient des femmes pour 61% d'hommes. Ces proportions restent toutefois assez éloignées de la distribution que l'on peut retrouver parmi la population dans son ensemble.

### 1.1.2. La nationalité

L'écrasante majorité des cadres sociaux-chrétiens est de nationalité belge (98,3%). Notons aussi la très faible présence de responsables de nationalité italienne au sein de l'échantillon (1,2%).

Le tableau 1 est cependant plus nuancé à l'observation des origines, mesurée par la nationalité du père. La proportion de congressistes du PSC ayant un père belge est très largement dominante mais le pourcentage est légèrement moins fort : 91,8%. Aussi, à l'inverse, on constate que d'autres nationalités sont un peu plus citées (par exemple, 2,9% des cadres PSC déclarent avoir un père italien).

**Tableau 1 : Nationalité du père des congressistes du PSC**

Nationalité	Occurrences	%
Algérien	1	0,3
Allemand	3	0,9
Belge	315	91,8
Congolais	2	0,6
Français	4	1,2
Grec	1	0,3
Italien	10	2,9
Ivoirien	1	0,3
Libanais	1	0,3
Luxembourgeois	1	0,3
Marocain	1	0,3
Néerlandais	2	0,6
Polonais	1	0,3
Total	343	100,0

Il n'empêche, le Parti social chrétien est très majoritairement composé de cadres nationaux. La présence de cadres non belges ou d'origine non belge est insignifiante sinon marginale.

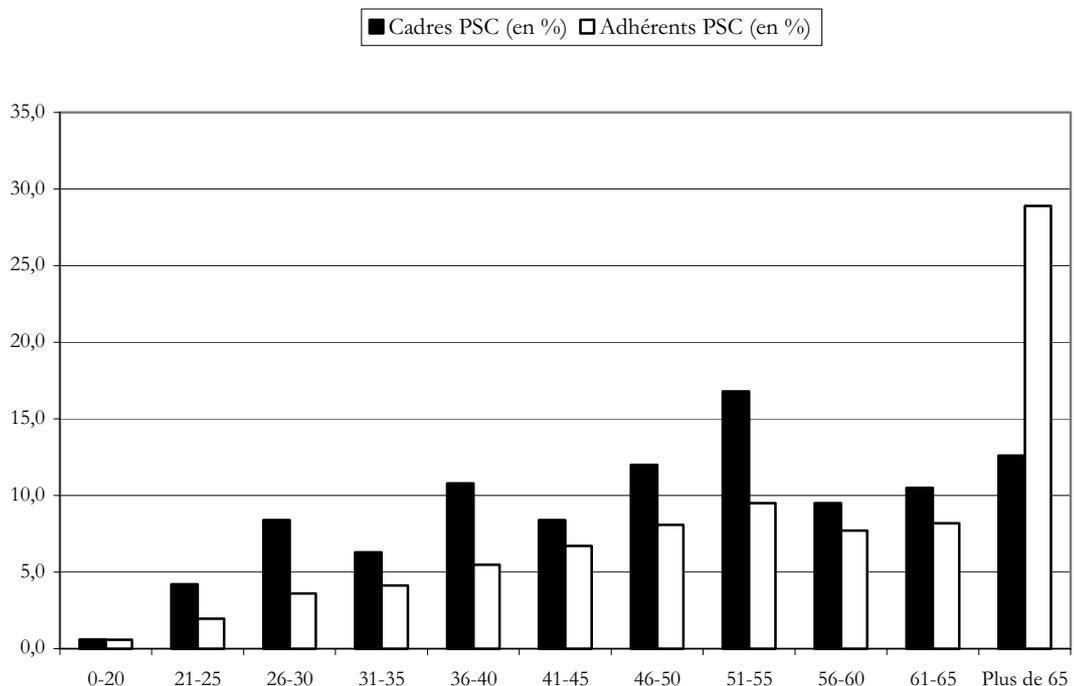
### 1.1.3. L'âge

La distribution des âges parmi les élites intermédiaires du Parti social-chrétien suit une courbe particulière, distincte de celle que l'on peut retrouver parmi la population, mais aussi différente de la pyramide des âges dans l'ensemble des adhérents de ce parti <sup>4</sup>.

Parmi les cadres qui ont répondu à notre questionnaire, la classe d'âge la mieux représentée est celle des 51-60 ans. On y dénombre pas moins de 26,3% <sup>5</sup> des personnes interrogées. Mais les cadres plus âgés (les plus de 60 ans) représentent également une catégorie importante au sein du PSC. Ils constituent 23,1% <sup>6</sup> de l'échantillon sondé.

La moitié des cadres sociaux-chrétiens a donc plus de 50 ans. Avec 20,4% de la population sondée, il convient de remarquer que la classe d'âge des 41-50 ans est aussi très présente parmi les cadres sociaux-chrétiens <sup>7</sup>.

**Graphique 1 : Pyramide comparée des âges des adhérents et des congressistes du Parti social-chrétien**



<sup>4</sup> P. DELWIT, B. HELLINGS, « Les mutations organisationnelles au PSC : structure et adhérents », in P. DELWIT (ed.) *Le parti social-chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002, pp. 117-135.

<sup>5</sup> 16,8% respectivement pour les classes d'âge de 51 à 55 ans et de 56 à 60 ans et 9,5%.

<sup>6</sup> 10,5%, 6,0%, 4,5% et 2,1%.

<sup>7</sup> 8,4% et 12,0% respectivement pour les classes d'âge de 41 à 45 et de 46 à 50 ans.

En revanche, et très logiquement, les tranches d'âge inférieures sont proportionnellement nettement moins étoffées. 17,1%<sup>8</sup> des cadres interrogés ont entre 31 et 40 ans. Et on ne recense que 13,2% des congressistes dans la catégorie des moins de 30 ans<sup>9</sup>.

Il faut pourtant relativiser l'âge moyen élevé des cadres. Si nous comparons ces chiffres avec ceux relatifs aux adhérents, nous constatons que les cadres intermédiaires du PSC sont tendanciellement plus jeunes que les membres ordinaires de ce parti. En effet, à l'échelle des adhérents, la catégorie des 61 ans et plus représente 37,1% de l'ensemble<sup>10</sup>, soit 14 points de plus que la catégorie équivalente chez les cadres. À l'inverse, les classes d'âge intermédiaires et inférieures sont proportionnellement plus nombreuses au sein des cadres que parmi les adhérents. Ainsi, les cadres de 41 à 60 ans sont plus nombreux que les adhérents de la même classe d'âge (14,7 points<sup>11</sup>). Les catégories les plus jeunes sont également sur-représentées chez les cadres par rapport aux classes d'âge équivalentes parmi les adhérents<sup>12</sup>. Aussi, les cadres du Parti social-chrétien ont un profil plus jeune que les membres du même parti.

De manière générale, il est à remarquer que les classes d'âge intermédiaires, constituant l'essentiel de la population active en général, sont également les principales catégories impliquées dans la vie du parti. Cette remarque s'applique d'autant plus à la population des cadres du parti.

#### 1.1.4. Niveau de diplôme et type de formation

En première analyse, il est frappant de constater la très forte présence de cadres ayant suivi une formation dans l'enseignement supérieur. Si l'on agrège les catégories « supérieur non universitaire » et « supérieur universitaire », on obtient un total de 76,6%. Plus de trois quarts des personnes sondées ont donc une formation de type supérieur. Cette sur-représentation est fréquente parmi un milieu de « cadres », mais en l'occurrence elle est très importante.

Sous-représentés, les cadres sociaux-chrétiens détenant un diplôme des divers types d'enseignement secondaire (inférieur, supérieur et technique) forment 21,5% de la population interrogée. Parmi eux, les cadres issus de l'enseignement technique sont peu nombreux (4,1% de la population analysée). Les cadres dont le diplôme le plus élevé obtenu relève au maximum de l'enseignement primaire ne constituent qu'une part infime de l'échantillon étudié (2%<sup>13</sup>). Si l'élévation du capital scolaire s'est poursuivie et amplifiée ces trente dernières années, ce pourcentage marginal est toutefois à relever. En particulier si on le met en relation avec la moyenne d'âge relativement élevée des congressistes.

---

<sup>8</sup> 6,3% et 10,8% respectivement pour les classes d'âge de 31 à 35 et de 36 à 40 ans.

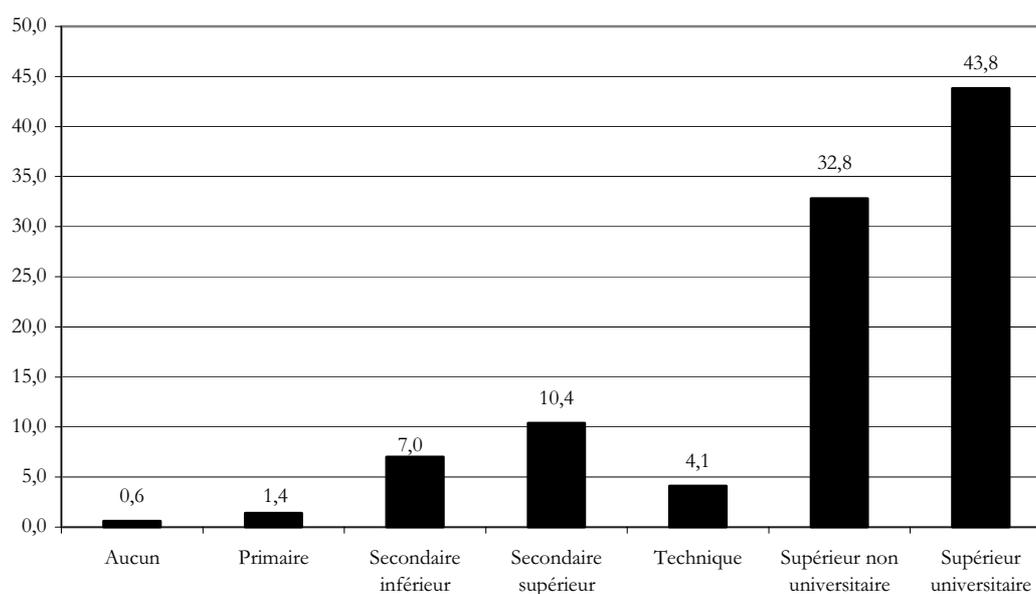
<sup>9</sup> 0,6%, 4,2%, et 8,4% respectivement pour les classes d'âge d'en dessous de 20 ans, de 21 à 25 et de 26 à 30 ans.

<sup>10</sup> Chiffres de 1999.

<sup>11</sup> 46,7% et 32,0%.

<sup>12</sup> 12,6% de cadres entre 21 et 30 ans pour 5,5% d'adhérents (différentiel de 7,1 points) ; 17,1% de cadres entre 31 et 40 ans pour 9,6% d'adhérents de la même tranche d'âge.

<sup>13</sup> 0,6% et 1,4%.

**Graphique 2 : Capital scolaire des congressistes du Parti social-chrétien (%)**

Si l'on s'intéresse à la catégorie des études supérieures ou universitaires, il est intéressant de se pencher sur les formations suivies par cette catégorie de cadres du PSC. Sans réelle surprise, les formations les plus prisées des cadres sociaux-chrétiens sont le droit (16,9% des universitaires), la science politique (11,7%), les études d'ingénieur (9,7%), l'économie (8,4%) et la sociologie (5,8%). Au total, plus de la moitié des cadres universitaires (52,5%) ont effectué leurs études dans l'un de ces cinq domaines.

**Tableau 2 : Disciplines des cadres du PSC qui ont suivi une formation universitaire**

	Occurrences	%
Affaires publiques	1	0,6
Agronomie	5	3,2
Architecture	1	0,6
Biologie	1	0,6
Chimie	2	1,3
Communication	3	1,9
Criminologie	1	0,6
Dentisterie	1	0,6
Droit	26	16,9
Économie	13	8,4
Gestion	1	0,6
Histoire	4	2,6
Informatique	1	0,6
Ingénieur	15	9,7
Kinésithérapie	1	0,6
Logopédie	1	0,6
Mathématiques	1	0,6
Médecine	4	2,6
Médecine vétérinaire	2	1,3

non communiqué	22	14,3
Pharmacie	2	1,3
Philologie classique	2	1,3
Philologie germanique	1	0,6
Philologie romane	3	1,9
Philosophie	2	1,3
Physique	2	1,3
Psychologie	5	3,2
Science politique	18	11,7
Sciences appliquées	1	0,6
Sciences commerciales	2	1,3
Sciences religieuses	1	0,6
Sociologie	9	5,8
Total	154	100,0

### 1.1.5. Statut socioprofessionnel

D'emblée, il faut noter que les questions portant sur leur statut socioprofessionnel semblent avoir posé des problèmes aux cadres interrogés. En effet, il nous faut mettre en exergue la forte proportion de personnes ayant systématiquement refusé de répondre à ce type de question (10,1%).

Précisons également qu'au sein de la population sondée, 227 personnes se déclarent « actives » et 84 « inactives », soit respectivement 65,5% et 24,3% de l'échantillon. Exprimée en pourcentages valides (c'est-à-dire après élimination des sans réponse), la proportion d'actifs professionnels représente 73%, contre 27% d'inactifs.

**Tableau 3 : Activité et non-activité parmi les congressistes du PSC**

	Occurrences	%	% des valides
Actif	227	65,6	73,0
Non actif	84	24,3	27,0
Sans réponse	35	10,1	
Total	346	100,0	
Total valides	311		

Si l'on s'intéresse à présent à la population des actifs au sein des cadres qui ont répondu, nous pouvons observer que le groupe des employés constitue la catégorie socioprofessionnelle la plus importante (44,1%). La proportion de fonctionnaires est aussi significative : elle rassemble 37,9% des actifs déclarés. En proportion de la population, le nombre d'indépendants est non négligeable puisqu'il s'élève à 11% de la population sondée. En revanche, la population ouvrière est quasiment absente des congressistes du Parti social-chrétien. Seuls 3,1% des sondés y appartiennent.

**Tableau 4 : Statut parmi les actifs**

	Occurrences	%
Ouvrier	7	3,1
Employé	100	44,1
Fonctionnaire	86	37,9
Indépendant	25	11,0
Autre	9	4,0
<b>Total</b>	<b>227</b>	<b>100,0</b>

Dans l'ensemble des actifs, surtout parmi les employés et les fonctionnaires, ce sont les enseignants qui sont les plus nombreux : 22,4% des cadres déclarent être actifs dans cette branche. Viennent ensuite les secteurs suivants : le social (9,1%), le secteur industriel (9,1%), la santé et l'administration (tous deux 8,5%), et le secteur économique (7,3%). Ensemble, ces cinq secteurs d'activité couvrent 64,9% des cadres actifs au PSC.

**Tableau 5 : Secteurs d'activité parmi les actifs**

	Occurrences	%
Agriculture	3	1,8
Assurances et banques	8	4,8
Bâtiment	6	3,6
Commerce	4	2,4
Culturel	3	1,8
Économie	12	7,3
Enfance	2	1,2
Enseignement	37	22,4
Environnement	1	0,6
Industrie	15	9,1
Informatique	5	3,0
Journalisme	1	0,6
Justice	4	2,4
Professionnel	4	2,4
Religieux	1	0,6
Santé	14	8,5
Sécurité	2	1,2
Services	5	3,0
Social	15	9,1
Transport	7	4,2
UE	2	1,2
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>100,0</b>

L'analyse du profil socioprofessionnel et du secteur d'activité des cadres sociaux-chrétiens rejoint les conclusions intermédiaires formulées plus haut quant au niveau de diplôme. En effet, nous avons observé une large sur-représentation des universitaires et des diplômés de l'enseignement supérieur. Ce haut niveau de formation des cadres intermédiaires sociaux-chrétiens pourrait expliquer la forte proportion d'employés et de fonctionnaires, ainsi que les secteurs d'activité saillants (enseignement, santé, administration, ...).

Parmi les inactifs, nous avons surtout affaire à des (pré)pensionnés qui représentent 82,8% de cette catégorie. Aussi, les trois autres statuts d'inactifs apparaissent-ils insignifiants parmi les cadres sociaux-chrétiens : hommes ou femmes au foyer (8%), étudiants (5,7%) et chômeurs 3,4%).

**Tableau 6 : Situations parmi les cadres sociaux-chrétiens inactifs**

	Occurrences	%
Homme/femme au foyer	7	8,0
(Pré)pensionné	72	82,8
Chômeur	3	3,4
Étudiant	5	5,7
Total	87	100,0

Ces indications confirment l'ébauche de profil déjà esquissée. La faible proportion de chômeurs peut être corrélée au très haut niveau de formation des cadres. Dans le même ordre d'idées, la sur-représentation des (pré)pensionnés et la sous-représentation des étudiants ne sont pas étonnantes dans la mesure où nous avons pu constater une moyenne d'âge relativement élevée chez les cadres intermédiaires du PSC.

Ainsi, l'analyse des données relatives à l'âge, au niveau de diplôme et au statut professionnel de notre échantillon aboutit à des conclusions concordantes.

### 1.1.6. Provenance géographique

Le lieu de résidence des cadres PSC présente des caractéristiques particulières. Ainsi, un peu plus de la moitié des personnes interrogées (51,9%) vivent dans une commune de taille moyenne (entre 5 000 et 30 000 habitants). Environ un quart des cadres (27,2%) réside dans une grande ville (plus de 50.000 habitants<sup>14</sup>). Le dernier quart des congressistes du Parti social-chrétien se répartit comme suit : 11,3% habitent un village (entre 1 000 et 5 000 habitants), 5,5% ont élu domicile dans une ville moyenne (entre 30 000 et 50 000 habitants) et les 3,2% restants concernent les résidents d'une commune de très petite taille (moins de mille habitants).

Le constat du caractère relativement urbain du lieu de résidence des cadres est corroboré par l'analyse de leur arrondissement d'origine. On observe en effet au sein de l'échantillon une forte représentation des cadres issus d'arrondissements urbains (principalement Liège, Bruxelles et Nivelles<sup>15</sup>). Cette indication doit toutefois être nuancée. Dans la mesure où l'enquête a été réalisée dans un congrès se tenant à Liège, il est possible que les délégués liégeois aient été les plus disciplinés en termes de présence. Dès lors, ceci pourrait partiellement être source de biais et expliquer la sur-représentation des cadres issus de cette grande ville ou de sa région.

Si nous comparons de manière systématique l'arrondissement d'origine des cadres avec celui des adhérents, nous constatons que, globalement, lors de ce congrès, les cadres

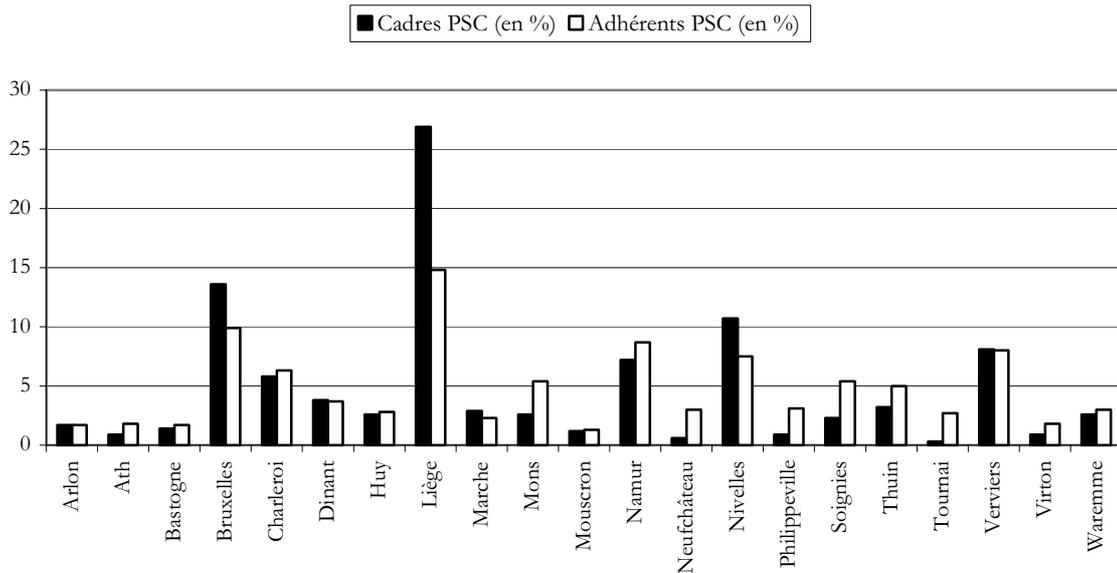
<sup>14</sup> Notons que les communes bruxelloises sont directement assimilées à la catégorie des plus de 50 000 habitants.

<sup>15</sup> Cet arrondissement pouvant être assimilé à la conurbation bruxelloise.

issus d'un arrondissement « urbain » sont sur-représentés par rapport au poids démographique de leur arrondissement en termes d'adhérents.

C'est le cas des arrondissements de Liège, de Bruxelles et de Nivelles, dont le poids, sous l'angle des cadres présents au congrès, est largement supérieur à la proportion en adhérents. Ce constat n'est néanmoins pas généralisé. En effet, les arrondissements urbains de Mons et, surtout, de Tournai infirment cette observation. Un élément d'explication réside peut-être dans l'éloignement prononcé de ces arrondissements du lieu du congrès.

**Graphique 3 : Répartition des cadres et des adhérents sociaux-chrétiens par arrondissement**



Inversement, les cadres issus des arrondissements ruraux ou péri-urbains sont sous-représentés par rapport au nombre d'adhérents issus de ces mêmes arrondissements. Ainsi, Philippeville, Virton, Thuin, Ath, Soignies<sup>16</sup> et, en particulier, Neufchâteau bénéficient d'une très faible représentation au congrès, en comparaison avec le poids démographique de ces arrondissements. Marche fait office d'exception notable. Cet arrondissement est en effet rural mais est représenté par un nombre de cadres proportionnellement supérieur à son poids démographique en termes d'adhérents.

À nouveau, l'explication de ce phénomène pourrait tenir à ce que les membres de cet arrondissement résident à une encablure du lieu de congrès.

<sup>16</sup> Comme nous avons déjà pu le faire remarquer, la sous-représentation de ces trois dernières fédérations peut également s'expliquer par l'éloignement géographique important par rapport au lieu de rassemblement.

**Tableau 7 : Comparaison cadres/adhérents par rapport à l'arrondissement d'origine (%)**

Arrondissements	Cadres (2001)	Adhérents (1999)	Différentiel	Poids relatif cadres (cadres/adhérents)
Arlon	1,7	1,7	0,0	100,0
Ath	0,9	1,8	-0,9	50,0
Bastogne	1,4	1,7	-0,3	82,4
Bruxelles	13,6	9,9	+3,7	137,4
Charleroi	5,8	6,3	-0,5	92,0
Dinant	3,8	3,7	+0,1	102,7
Huy	2,6	2,8	-0,2	92,8
Liège	26,9	14,8	+12,1	181,7
Marche	2,9	2,3	+0,6	126,0
Mons	2,6	5,4	-2,8	48,1
Mouscron	1,2	1,3	-0,1	92,3
Namur	7,2	8,7	-1,5	82,7
Neufchâteau	0,6	3,0	-2,4	20,0
Nivelles	10,7	7,5	+3,2	142,7
Philippeville	0,9	3,1	-2,2	29,0
Soignies	2,3	5,4	-3,1	42,6
Thuin	3,2	5,0	-1,8	64,0
Tournai	0,3	2,7	-2,4	11,1
Verviers	8,1	8,0	+0,1	101,2
Virton	0,9	1,8	-0,9	50,0
Waremmes	2,6	3,0	-0,4	86,7

En guise de conclusion, la sur ou la sous-représentation de cadres issus de certains arrondissements peut s'expliquer par deux facteurs : d'une part, le type d'arrondissement d'origine des cadres (arrondissement urbain ou rural ; arrondissement important du point de vue du poids démographique relatif de ses adhérents ou non), et d'autre part le degré de proximité ou d'éloignement entre l'arrondissement et le lieu où se tenait le congrès. Cependant, l'interrogation reste ouverte. Il est aussi possible qu'il y ait des sur-représentations dans les taux de réponses des délégués de certains arrondissements.

## 1.2. LES RAPPORTS À LA RELIGION

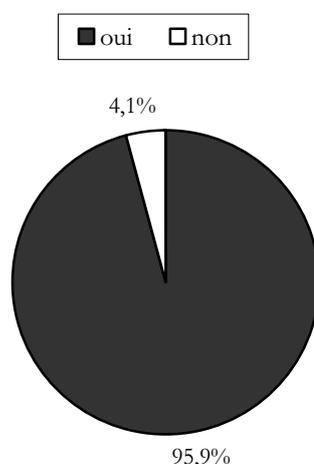
Au moment où l'enquête a été réalisée, la formation étudiée s'intitule toujours Parti social-chrétien. Mais, nous l'avons dit, c'est au cours des assises concernées que le PSC adopte son nouveau document doctrinal, la Charte de l'humanisme démocratique. Il était donc intéressant d'examiner le rapport de ses cadres à la religion et dans quelle mesure leur socialisation y était étroitement attachée.

### 1.2.1. Croyances et pratiques

Le premier axe pour appréhender cette dimension est bien sûr le rapport à la (aux) croyance(s) et aux pratiques.

Indubitablement, l'élite sociale-chrétienne est croyante : 95,9% des congressistes se déclarent croyants. En 2001, la pénétration de cadres sans rapport à une religion reste insignifiante politiquement et socialement.

**Graphique 4 : Croyance parmi les cadres sociaux-chrétiens**



Parmi les croyants, 88% se déclarent catholiques et 8,4% se réclament d'une catégorie aux frontières plus floues, celle des « chrétiens ». Cette façon de se définir pourrait correspondre à une volonté de distanciation par rapport au catholicisme classique, tout en ne reniant ni la croyance, ni une certaine culture chrétienne (qu'il s'agisse de valeurs, de modes de pensée ou de comportements,...). Seules quelques personnes revendiquent une croyance pour une autre religion monothéiste<sup>17</sup>. On notera en particulier la présence marginale de cadres de confession musulmane.

**Tableau 8 : Religion déclarée parmi les cadres croyants du Parti social-chrétien**

	Occurrences	%
Anglicane	1	0,3
Catholique	292	88,0
Chrétienne	28	8,4
Islamique	1	0,3
Musulmane	1	0,3
Orthodoxe	2	0,6
Protestante	1	0,3
Non précisé	6	1,8
Total	332	100,0

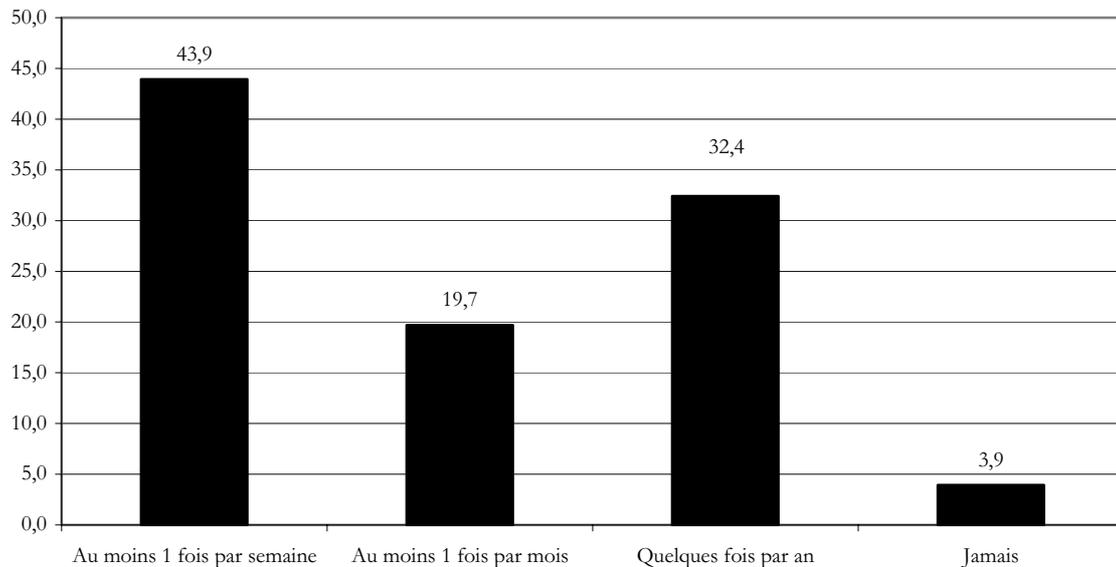
Logiquement, parmi les non-croyants (4,1% de l'échantillon sondé), aucun ne déclare une appartenance à une association laïque ou de « libre pensée ».

Qu'en est-il en termes de pratiques ? La fréquentation du lieu de culte reste somme toute extrêmement importante. Au sein des croyants, plus de 40 % pratiquent leur foi au

<sup>17</sup> 0,3% « anglican », 0,9% « musulman », 0,6% « orthodoxe » et 0,3% « protestant ».

moins une fois par semaine. Et près de 20 % assistent à l'office au moins une fois par mois. Ainsi 65% des cadres sondés s'inscrivent dans une démarche de pratique régulière. À l'autre versant, ils ne sont qu'un peu moins de 4 % à ne jamais prendre part au culte. Dès lors environ 30% des congressistes se situent-ils dans une posture intermédiaire : une situation de pratique occasionnelle, vraisemblablement liée à certaines dates importante du calendrier chrétien (Noël, Pâques,...) ou à certains événements (communions, mariages, décès, ...).

**Graphique 5 : Degrés de pratiques parmi les cadres croyants du Parti social-chrétien (%)**



### 1.2.2. Réseau d'enseignement

Dans cette optique, la relation à l'école est bien évidemment essentielle dans un pays où la question scolaire (et en plusieurs occasions la guerre scolaire) a été emblématique du clivage philosophique opposant pendant longtemps les catholiques aux libéraux et aux socialistes.

Sans conteste, les cadres sociaux-chrétiens sont des enfants de l'enseignement libre confessionnel.

73,5% d'entre eux ont fréquenté le réseau d'enseignement libre confessionnel durant l'entièreté de leurs études secondaires. Avec 16,5% des configurations, l'enseignement officiel est le deuxième réseau d'enseignement le plus fréquenté par les cadres sondés. Les situations de croisement ou de mixité sont très rares. Seuls 8,8% des congressistes ont traversé les réseaux au cours de leurs années d'études secondaires. La fréquentation de l'enseignement libre non confessionnel est pour sa part infinitésimale puisqu'elle ne concerne qu'un peu plus d'une personne sur cent.

**Tableau 9 : Réseau(x) scolaire(s) fréquentés par les congressistes du PSC**

	Occurrences	%
Officiel	56	16,5
Libre confessionnel	249	73,5
Libre non confessionnel	4	1,2
Plusieurs réseaux	30	8,8
Total	339	100,0

Dans leur très grande majorité, les cadres du PSC ont donc grandi et ont été formés dans la sphère éducative chrétienne.

Le même constat peut être fait en ce qui concerne les répondants ayant suivi des études universitaires. En effet, près de deux tiers d'entre eux ont suivi un cursus universitaire dans une université libre confessionnelle. Bien évidemment, parmi celles-ci l'Université catholique de Louvain est quasi hégémonique puisque qu'il s'agit de la seule université libre confessionnelle complète<sup>18</sup>.

**Tableau 10 : Université fréquentée parmi les cadres sociaux-chrétiens détenteurs d'un titre universitaire**

	Occurrences	Pourcentage
ULB	7	4,5
ULG	36	23,4
UCL	84	54,5
FUCAM	6	3,9
UMH	1	0,6
FUNDP	5	3,2
FPMS	1	0,6
FSAGX	2	1,3
Autres	12	7,8
Total	154	100,0

Le reste de la population interrogée (38,3%) est réparti entre les établissements<sup>19</sup> des autres réseaux, mais pour l'essentiel l'Université de Liège, université d'État (23,4%). Parmi les congressistes détenteurs d'un titre universitaire, il y a donc une double logique à l'œuvre dans le choix de leur université : une optique philosophique – le choix d'une université libre confessionnelle – et une optique géographique, le choix d'une université proche géographiquement, tout en n'étant pas vécue comme hostile, opposée ou rétive à leur orientations philosophique. Au regard de cette double dynamique, il est logique que l'Université libre de Bruxelles, université libre non confessionnelle, recueille un score marginal.

Dans une très large mesure, les cadres sociaux-chrétiens ont donc très largement suivi un cursus dans l'enseignement catholique, tant au cours de leurs études secondaires que durant leur cursus universitaire. Cette observation peut être mise en parallèle avec

<sup>18</sup> UCL : 54,5%, FUCAM : 3,9%, FUNDP : 3,2%.

<sup>19</sup> ULG : 23,4%, ULB : 4,5%, UMH : 0,6%, FPMS : 0,6%, FSAGX : 1,3%, autre : 7,8%.

l'opinion des cadres quant au rôle et au rapport que le PSC entretient avec l'enseignement confessionnel. Dans leur immense majorité (87,3%<sup>20</sup>), ils vivent et considèrent le PSC comme défenseur par excellence de l'enseignement libre confessionnel. Rappelons néanmoins que cette observation intervient quelques jours à peine après la conclusion de l'accord de la Saint-Boniface et l'adoption à la Chambre et au Sénat des deux lois spéciales réformant le paysage institutionnel de la Belgique fédérale.

### 1.2.3. La presse écrite et les cadres sociaux-chrétiens

Le partage de valeurs chrétiennes et la socialisation dans un milieu éducatif de la mouvance chrétienne influent-ils sur les choix de supports en termes d'information ? Pour appréhender cette problématique, nous avons examiné les quotidiens et magazines les plus lus parmi les congressistes du Parti social-chrétien.

En la matière, l'appartenance à un « monde » semble confirmée. Le journal généraliste de la presse écrite francophone le plus lu est *La Libre Belgique*. C'est celui qui a, historiquement, le plus d'attaches avec le catholicisme et le catholicisme politique, même s'il a initié un processus d'ouverture depuis plusieurs années. Près de quatre cadres sur dix le consultent très régulièrement (plusieurs fois par semaine)<sup>21</sup>. Le quotidien francophone le plus important en termes de tirage – *Le Soir* – est pour sa part consulté très régulièrement dans le chef de 30% des congressistes<sup>22</sup>. Dans cette échelle de la régularité, il devance *L'Écho*, consulté très régulièrement par près de 10% des cadres<sup>23</sup>, *La Dernière heure* (un peu moins de 5%)<sup>24</sup> et *Le Matin*, qui a depuis disparu (1,5%)<sup>25</sup>.

En ce qui concerne la presse régionale, l'analyse est plus difficile dans la mesure où la concurrence n'est pas nécessairement présente. Les Bruxellois qui achètent un quotidien régional choisissent pour l'essentiel *La Lanterne* (aujourd'hui *La Capitale*) alors que les Namurois se portent sur *Vers l'Avenir*, cela quelles que soient leurs sensibilités philosophiques. En même temps, ce n'est bien évidemment pas un hasard qu'un quotidien de sensibilité catholique se soit plutôt imposé dans le Namurois et pas à Bruxelles.

Un journal du groupe *Vers l'Avenir* est consulté très régulièrement par un quart des congressistes<sup>26</sup>. Ils ne sont que la moitié à faire de même pour un quotidien régional du groupe Rossel (*La Meuse* ou *La Lanterne*).

En ce qui concerne les hebdomadaires, le rapport à une sensibilité philosophique ne se pose pas. Près de 30% des cadres sondés consultent *Le Vif-L'express* au moins une fois par mois<sup>27</sup> et, plus précisément encore, 20% toutes les semaines. En revanche, *Le Soir*

<sup>20</sup> La somme de ceux qui sont tout à fait d'accord (34,7%) et de ceux qui sont plutôt d'accord (52,6%) avec la proposition.

<sup>21</sup> 27,2% (tous les jours) et 11,9% (au moins une fois par semaine).

<sup>22</sup> 19,0% (tous les jours) et 13,6% (au moins une fois par semaine).

<sup>23</sup> 3,5% (tous les jours) et 4,9% (au moins une fois par semaine).

<sup>24</sup> 3,5% (tous les jours) et 1,2% (au moins une fois par semaine).

<sup>25</sup> 0,3% (tous les jours) et 1,2% (au moins une fois par semaine).

<sup>26</sup> 19,8% (tous les jours) et 5,2% (au moins une fois par semaine).

<sup>27</sup> 21,7% (tous les jours) et 8,1% (au moins une fois par semaine).

*Magazine*<sup>28</sup> est nettement moins lu : ils ne sont que 5% à le parcourir au moins une fois par mois.

À l'aune de cette analyse, plusieurs constats s'imposent. Les cadres intermédiaires semblent se documenter abondamment à travers la lecture régulière de plusieurs quotidiens et hebdomadaires. Ils s'informent principalement via les quotidiens nationaux. Toutefois, lorsqu'ils lisent la presse à vocation régionale, ils se tournent préférentiellement vers les journaux du groupe *Vers l'Avenir*. On peut donc remarquer une préférence pour les quotidiens traditionnellement associés au monde sociologique chrétien (*La Libre Belgique* et *Vers l'Avenir*).

### 1.3. LE POSITIONNEMENT ET LE PROFIL SOCIO-POLITIQUE DES CADRES DU PARTI SOCIAL-CHRÉTIEN

#### 1.3.1. Le profil socio-politique

##### *Les générations d'engagement*

Pour examiner la chronologie de l'engagement politique, nous avons demandé aux élites intermédiaires sociales chrétiennes la date de leur adhésion au Parti social-chrétien. 44,1% des cadres ont adhéré au parti depuis au moins seize ans. Cette observation est relativement normale compte tenu de la pyramide des âges que nous avons précédemment évoquée et eu égard au fait qu'il faut, en principe, un certain temps d'appartenance et de militance au parti pour prendre part à des organes de décision fédérale, qui supposent d'être élus (en l'occurrence être élu comme délégué au congrès).

Néanmoins, cette supposition est partiellement démentie par une autre observation. En effet, c'est la catégorie des « récemment affiliés » (entre 1995 et 2001) qui est la plus fortement représentée au congrès (30,5%). Ceci laisserait supposer que l'accession de Philippe Maystadt à la présidence en 1998 et de Joëlle Milquet un peu plus d'un an plus tard aurait attiré de nouvelles vocations rapidement intégrées au cénacle des cadres ou, à tout le moins, à celui de la vie du parti au niveau fédéral. Ces deux constats mis côte à côte nous permettent d'avancer deux observations sur le profil générationnel des cadres du Parti social-chrétien en mai 2001.

La première est qu'il y coexiste trois générations. Il y a d'une part les « anciens » (44,1%). Cela concerne ceux qui ont au moins seize années d'expérience au parti. Notons d'ailleurs que 27,8% des personnes interrogées ont adhéré au PSC depuis vingt-cinq ans au moins (1945-1975). D'autre part, il y a les « nouveaux », ceux qui ont adhéré entre 1995 et 2001 (30,5%). Outre ces deux « bouts », se situe une catégorie intermédiaire de cadres ayant adhéré dans la deuxième moitié des années 1980 et au début des années 1990 : 25,4%.

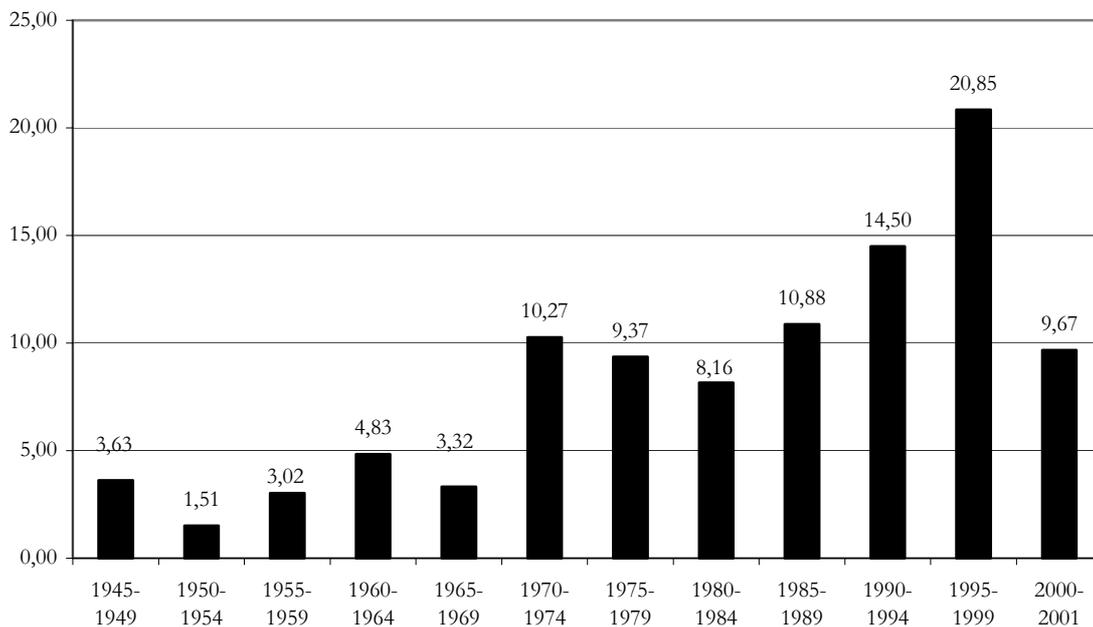
La deuxième constatation importante à épingle est la présence relativement modeste de cadres de la génération correspondant à la présidence de Gérard Deprez (mais qu'on

---

<sup>28</sup> 2,9% (tous les jours) et 2,3% (au moins une fois par semaine).

pourrait élargir à celle des trois figures dominantes qui étaient Gérard Deprez, Philippe Maystadt et Melchior Wathelet) des années 1980 et du début des années 1990. À titre d'exemple, il n'y a que 63 délégués sur les 331 ayant répondu à cette question qui ont adhéré dans la décennie 1980 alors qu'ils sont par exemple soixante-cinq ayant adhéré dans la décennie 1970. Par ailleurs, si l'on divise la décennie 1990 en deux, on recense 48 délégués ayant pris leur carte de membre entre 1990 et 1994, pour soixante-neuf entre 1995 et 1999. Dans cette constatation, il n'est pas impossible que se soit opéré un retrait ou un éloignement de responsables ou militants ayant vu les trois figures dominantes du parti pendant quinze ans « disparaître » de la scène politique sociale-chrétienne quasi simultanément. Par ailleurs, un certain nombre a rejoint le Mouvement des citoyens pour le changement (MCC) mis sous les fonds baptismaux par Gérard Deprez à la fin 1997.

**Graphique 6 : Générations d'adhérents du Parti social-chrétien parmi les cadres intermédiaires (%)**



### *Des élites intermédiaires pourvues d'un mandat politique*

À la question de savoir, si les personnes exerçaient un mandat politique interne, un petit tiers des sondés répondent par l'affirmative. En l'occurrence, cette réponse semble sous-estimer la réalité des profils socio-politiques des délégués au congrès. Nous en avons d'ailleurs confirmation à l'examen des mandats considérés (plusieurs réponses étaient possibles) dans la mesure où aucun répondant n'a mentionné député régional, fédéral ou européen ni sénateur, alors que la plupart d'entre eux étaient présents (soulignons que quinze personnes ont affirmé exercer un mandat mais sans mentionner le(s)quel(s)).

Tout à fait normalement, c'est le mandat le plus important quantitativement – conseiller communal – qui est le plus mentionné. Près de 50% des cadres ayant un mandat occupent cette fonction. Un tiers d'entre eux sont par ailleurs échevins et 15% bourgmestres. On dénombre aussi quinze conseillers de CPAS (et un président) et quatre députés permanents.

**Tableau 11 : Mandats politiques exercés par les cadres sociaux-chrétiens**

	Occurrences
Conseiller communal	50
Conseiller CPAS	15
Échevin	14
Bourgmestre	4
Président de CPAS	1
Député permanent	4

### ***Autopositionnement et positionnement du PSC***

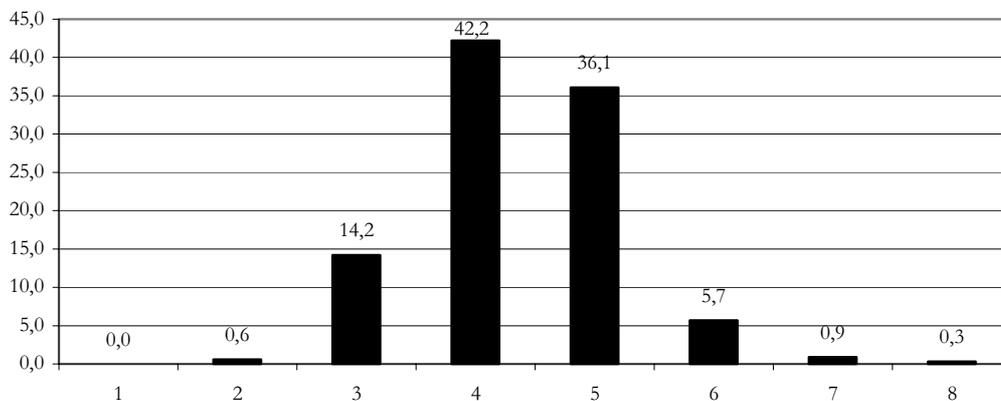
Pour examiner le positionnement socio-politique des cadres intermédiaires du Parti social-chrétien, nous avons travaillé en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, nous avons testé l'autopositionnement des congressistes sur un axe gauche-droite. Les notes vont de 0 à 7. La position la plus à gauche est 0 et 7 la position la plus à droite. Compte tenu de la posture centriste du parti endossée depuis une vingtaine d'années<sup>29</sup>, il est intéressant de voir si les cadres assument ce choix.

Le moins que l'on puisse dire est que les congressistes sociaux-chrétiens se trouvent en phase avec cette posture centriste de leur parti sur l'axe gauche-droite. En effet, sur les 332 réponses valides reçues à cette question, le score moyen est de 3,36 ; soit un positionnement de centre légèrement plus enclin à gauche qu'à droite.

Au-delà de cette première observation, il importe de noter que l'éventail des positions est restreint. Près de 80% des répondants se positionnent en effet sur les notes 3 et 4. Sous cet angle, la conflictualité entre ailes gauche et droite du parti n'apparaît pas exacerbée.

**Graphique 7 : Autopositionnement sur l'axe gauche-droite des cadres sociaux-chrétiens sur une échelle allant de 0 à 7 (%)**

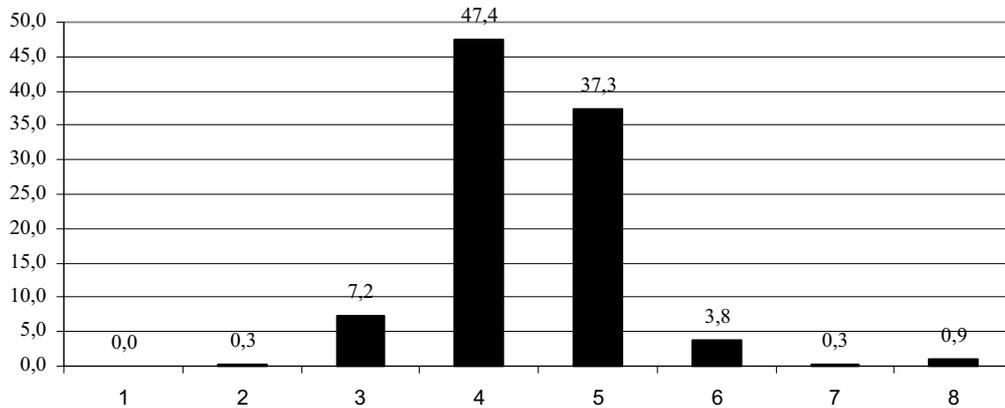


Si on prolonge l'analyse en demandant aux cadres de positionner cette fois leur parti sur le même axe gauche-droite, des tendances similaires sont observées.

<sup>29</sup> P. WYNANTS, « Le 'centre': histoire et sens d'un positionnement politique pour le PSC », in P. DELWIT (éd.), *Le parti social-chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002.

Les cadres intermédiaires du Parti social-chrétien classent leur formation légèrement plus à droite que leur autopositionnement moyen : 3,47. Mais la différence est faible. Surtout, à l’instar de la distribution observée pour cet autopositionnement, il n’y a pas d’éclatement des positions. En juin 2001, 85% des cadres du PSC classent leur parti soit sur la note 3 (centre-gauche), soit sur la note 4 (centre-droit).

**Graphique 8 : Positionnement sur l’axe gauche-droite du Parti social-chrétien par ses cadres sur une échelle allant de 0 à 7 (%)**



Au demeurant, le croisement de l’autopositionnement et du positionnement révèle une large similitude de références choisies. Constatons que 25% des cadres qui se classent sur la posture 3 situent leur formation légèrement plus à droite qu’eux (note 4)<sup>30</sup>, alors que près de 30% de ceux qui s’établissent sur la note 4 ont une opinion en sens inverse : ils classent leur parti légèrement plus à gauche qu’eux-mêmes (sur la note 3)<sup>31</sup>.

**Tableau 12 : Croisement de l’autopositionnement et du positionnement politiques**

Autopositionnement	Positionnement du PSC								
	0	1	2	3	4	5	6	7	
0									
1					2				2
2			7	26	12	1		1	47
3			4	97	34	3	1		139
4		1	9	35	68	6			119
5			3	5	9	2			19
6					2	1			3
7				1					1
Total		1	23	164	127	13	1	1	330

<sup>30</sup> Trente-quatre personnes sur 139, soit exactement 24,46%.

<sup>31</sup> Trente-cinq personnes sur 119, soit 29,41%.

### 1.3.2. Les rapports aux autres partis

Nous avons aussi voulu tester la proximité, les affinités, ou l'éloignement envers les autres formations de l'échiquier politique. Pour ce faire, nous avons demandé aux personnes interrogées d'évaluer, sur une échelle de 0 à 7, leur degré de sympathie envers les autres partis (0 signifie l'antipathie la plus forte, 7 correspond à la sympathie la plus importante).

D'une façon générale, l'opinion des cadres du PSC envers les autres partis politiques est peu favorable. Trois quarts d'entre eux choisissent en moyenne les positions allant de 0 à 3 (soit toutes les positions plus ou moins défavorables) pour l'ensemble des partis.

De manière assez attendue, le parti qui suscite la plus forte répulsion chez les cadres sociaux-chrétiens est le Front national. Plus de 90% d'entre eux le situent sur une note allant de 0 à 3. Plus clairement encore, 89,6% pointent un zéro pour cette formation. Ils ne sont que 2% à opter pour une note au moins équivalente à 4. Curieusement pourtant, cinq congressistes l'ont classé sur la note maximale. Sa note moyenne est vraiment basse puisqu'elle se chiffre à 0,18.

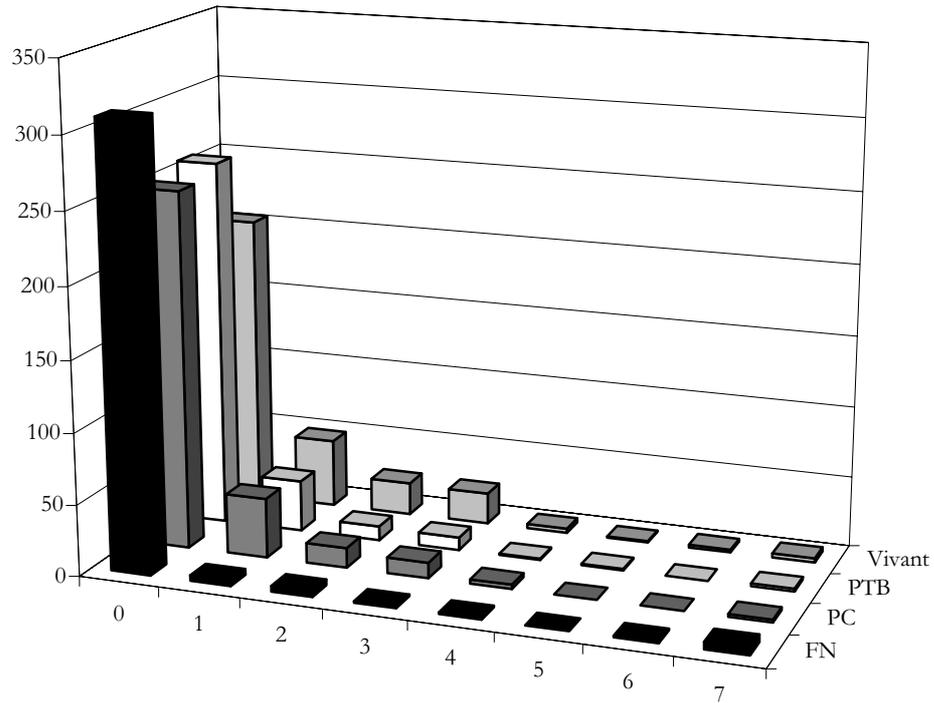
À l'autre bout de l'échiquier politique francophone, le Parti communiste (PC) génère aussi de forts sentiments de répulsion. Il obtient des pourcentages assez proches de ceux observés pour le FN. En effet, 92% des personnes interrogées ont un avis défavorable voire très défavorable envers ce parti. L'antipathie extrême (la note 0) est cependant légèrement moins prononcée. Il n'en reste pas moins que près de trois quarts des membres lui ont attribué cette note. Son score moyen s'approche dès lors aussi très fortement de zéro : 0,39.

Dans une très large mesure, la même disposition d'attitudes prévaut pour le Parti du travail de Belgique (PTB), de tendance maoïste. Plus de neuf cadres sur dix émettent une appréciation comprise entre 0 et 1. Et là aussi, trois quarts situent leur degré de sympathie à 0. Le score moyen est quasi identique à celui du Parti communiste : 0,32.

Dans le même ordre d'idée, ils sont presque autant à rejeter Vivant qui s'est présenté pour la première fois devant l'électeur en 1999 : 86% jugent défavorablement cette nouvelle formation. Il y a cependant une petite différence dans son chef, dans la mesure où les cadres sont moins nombreux à lui attribuer la note la plus basse. Aussi, sa note moyenne est-elle légèrement supérieure aux trois précédentes formations évoquées (mais, rappelons que ces dernières se situent toutes à une position extrême de l'échiquier politique) : 0,63.

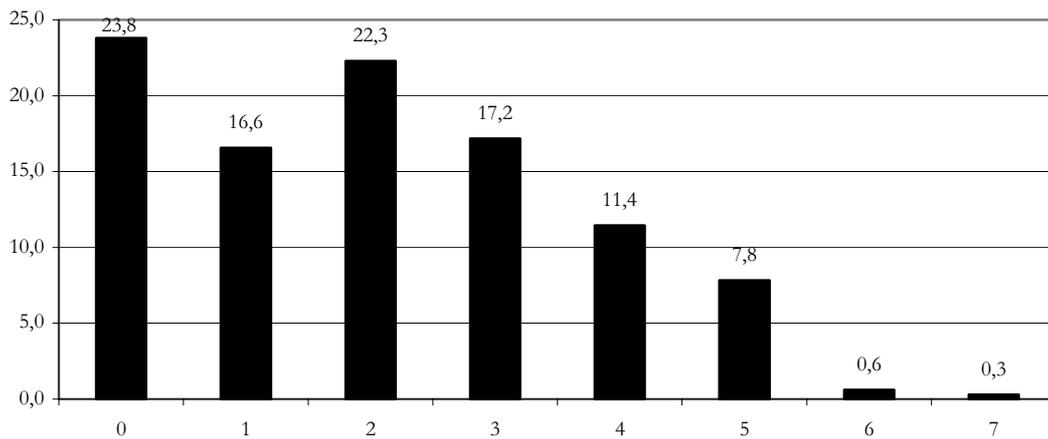
Parmi les partis dits traditionnels, c'est ce qui était alors encore la Fédération PRL FDF MCC qui suscite le moins de sympathie de la part des cadres du PSC. Trois quarts d'entre eux la placent dans une configuration manifestement défavorable (soit de 0 à 3). La distribution entre les quatre premiers niveaux de notre hiérarchie se fait de façon relativement équitable. Au demeurant, parmi les notes proposées, le zéro est celle qui recueille le plus d'occurrences. Ceci explique la faiblesse du degré moyen de sympathie qui s'établit à 2,03.

**Graphique 9 : Degré de sympathie (allant de 0 à 7) pour le Front national, le Parti communiste, le Parti du travail de Belgique et Vivant**



19,4% émettent un avis plutôt favorable sur cette formation politique. Cependant, les positions les plus positives – 6 et 7 – ne recueillent, respectivement que 0,6% et 0,3%. Lorsqu’il est exprimé, le degré de sympathie est donc assez faible. Très clairement, le parti devenu l’actuel Mouvement réformateur suscite les plus grandes réserves dans le chef des élites intermédiaires du Parti social-chrétien.

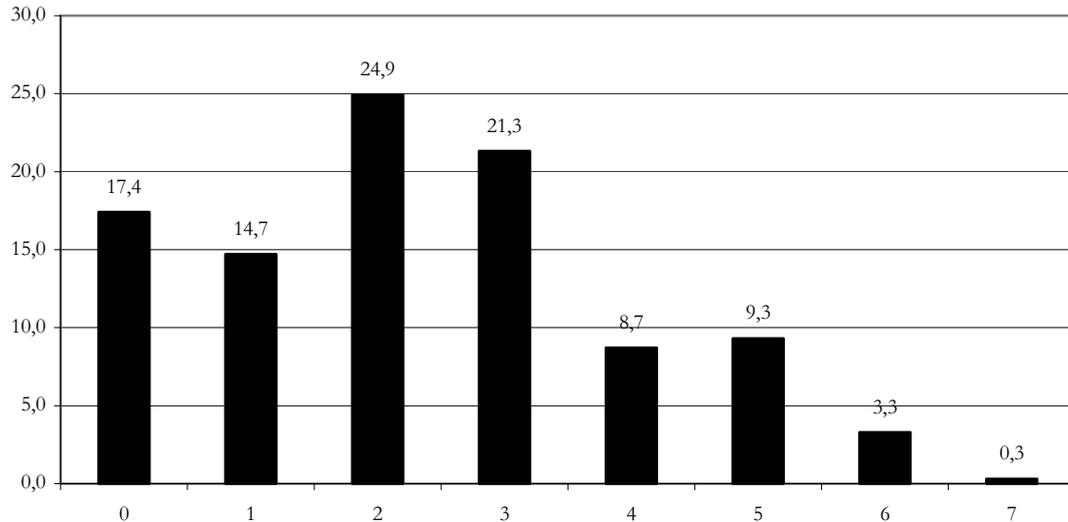
**Graphique 10 : Degré de sympathie (allant de 0 à 7) pour la Fédération PRL FDF MCC (%)**



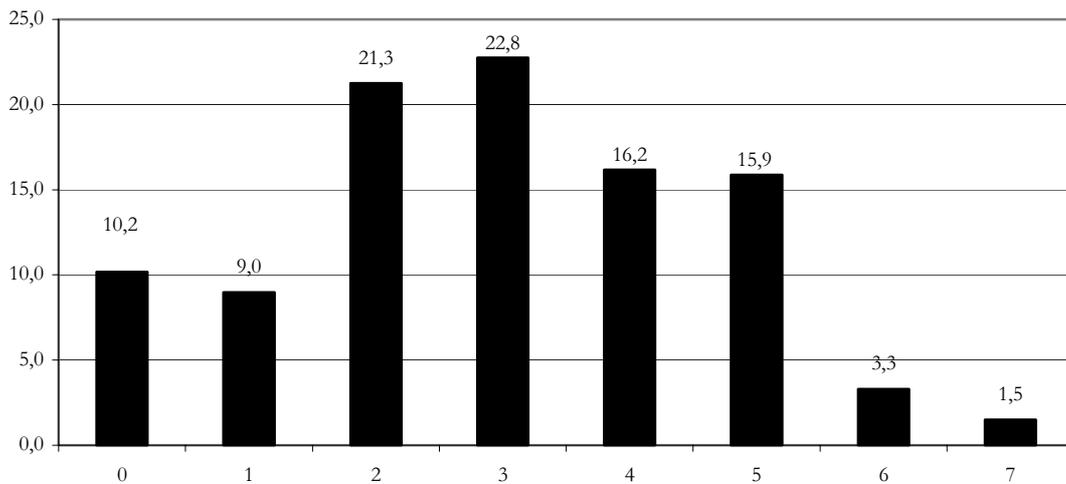
À première vue, les données relatives au Parti socialiste sont relativement semblables.

L'agrégation des notes défavorables ramène également à trois quarts des réponses. Cependant, les choses se présentent de manière plus nuancée. Dans le chef du PS, les positions médianes-défavorables (2 et 3) sont plus fréquemment pointées que dans celui de la fédération libérale, où les positions 0 et 1 étaient les plus fréquentes. Et ils ne sont que 58 à avoir pointé la note zéro pour la formation conduite par Elio Di Rupo, contre 79 pour la Fédération PRL FDF MCC. Par ordre de classement, il s'agit de la troisième note la plus importante. Ceci explique que la note moyenne de sympathie soit plus élevée pour les socialistes que pour leurs homologues libéraux : 2,38.

**Graphique 11 : Degré de sympathie (allant de 0 à 7) pour le Parti socialiste (%)**



Écolo est le parti qui recueille proportionnellement le plus grand nombre d'avis positifs et le plus petit nombre d'avis négatifs (61%). Lorsque l'on totalise l'ensemble des positions favorables, on obtient près de 36% des scores, soit presque le double de ce que l'on a pu constater pour les libéraux et les socialistes. Notons également que les positions médianes (défavorables et favorables, de 2 à 5) sont les plus fréquentes (ensemble, ces quatre notes totalisent presque trois quarts des réponses). Ce parti est aussi celui envers lequel les cadres du PSC témoignent le moins d'antipathie, les positions 0 et 1 ne rassemblent que 18,5% des réponses pour 38,7% dans le cas de la fédération libérale et 31% pour le PS. Au final, le degré moyen de sympathie est le plus élevé des trois partis classiques évoqués puisque la note s'élève à 2,95, soit quand même presque un point supérieur à celle de la Fédération PRL FDF MCC. Deux raisons expliquent sans doute cette note, en dépit des critiques très dures de la direction du PSC, émises dès le début de la législature. La première tient au fait qu'Écolo apparaît comme le parti pour lequel il est le moins difficile d'exprimer de l'antipathie. Il ne s'agit pas d'une formation qui a dû se positionner clairement dans les conflits structurants de la vie politique belge ; en particulier, dans le chef de l'ex-PSC, du clivage philosophique. Par ailleurs, la proximité idéologique entre certaines dimensions de la démocratie chrétienne et de l'écologie politique est connue pour plusieurs questions. Au demeurant, l'empreinte des valeurs chrétiennes dans la socialisation d'une partie des adhérents écologistes est bien établie, même si nous avons montré qu'il ne s'agit pas d'un parti de catholiques.

**Graphique 12 : Degré de sympathie (allant de 0 à 7) pour Écolo (%)**

En conclusion, de façon assez logique, l'opposition la plus franche s'observe pour les partis à la marge du système politique, a fortiori s'ils sont situés aux extrêmes du spectre politique – le FN, le PC, le PTB et Vivant. Parmi les partis traditionnels, les cadres expriment un sentiment de proximité plus développé à l'endroit du parti Écolo qu'envers le PS ou la Fédération PRL FDF MCC.

### 1.3.3. Les cadres sociaux-chrétiens, la gauche, la droite et les questions socio-économiques

La même méthode que pour le PS et Écolo a été utilisée pour étudier le positionnement des cadres sociaux-chrétiens sur les axes gauche-droite <sup>32</sup>.

Quelles observations peut-on relever des réponses fournies par les congressistes du Parti social-chrétien aux propositions d'ordre socio-économique qui leur ont été soumises ?

Il convient en premier lieu de relever la nuance dans les avis exprimés par les sondés. En effet, dans l'ensemble, les réponses les plus tranchées (tout à fait d'accord *versus* tout à fait contre) sont nettement inférieures aux réponses plus « centristes ». Sur les 2 400 réponses reçues aux sept questions, 1 631 sont recensées sous la rubrique des « plutôt » (d'accord ou contre) pour 664 seulement sous la rubrique des « tout à fait » (d'accord ou contre) et 105 réponses « je ne sais pas ». Sous cet angle, la posture centriste semble être endossée par les cadres du parti et se décline sous la forme d'un trait identitaire intégré. Encore convient-il de souligner que la question qui a engendré la position la plus nette dans une rubrique (125 occurrences) est aussi celle dont la « désirabilité sociale » est la plus manifeste : Diminuer les écarts entre revenus est important.

En deuxième lieu, et par delà cette constatation, la coexistence d'une aile de centre-gauche et d'une aile de centre-droite est, ici, plutôt confirmée. Parmi les sept propositions

<sup>32</sup> Cf. P. DELWIT, B. HELINGS, E. VAN HAUTE, « Les cadres intermédiaires du Parti socialiste et d'Écolo. Profils, comportements et positionnements », *op. cit.*, pp. 30-31.

envisagées, trois dégagent des perspectives nettement majoritaires dans une direction, qui peut être de gauche ou de droite : (1) nous l'avons dit, l'item relatif à la perspective d'une diminution de l'écart entre les revenus (à gauche), (2) celui qui a trait à l'éventuelle privatisation de la poste (à gauche) et (3) la nécessaire augmentation de la flexibilité (à droite). Dans les quatre autres configurations, les opinions sont relativement partagées. Dans cette perspective, le partage presque égalitaire sur la proposition de l'intervention de l'État dans l'économie est particulièrement emblématique d'une tension dans la formation sociale-chrétienne entre les tenants d'un courant régulationniste (minimal) des pouvoirs publics dans l'économie de marché et ceux qui tiennent cette intervention minimale pour inutile voire nuisible.

**Tableau 13 : Réponses des cadres sociaux-chrétiens aux propositions d'ordre socio-économique**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt contre	Tout à fait contre	Je ne sais pas	Sans réponse
La poste doit être privatisée	13	50	152	108	21	2
Les organisations syndicales doivent avoir plus de poids dans les grandes décisions économiques	46	158	96	34	10	2
Augmenter la flexibilité du travail est nécessaire	92	185	47	13	7	2
Diminuer les écarts entre revenus est important	125	155	48	5	11	2
Les citoyens doivent pouvoir choisir individuellement leur niveau de protection sociale	36	90	125	81	12	2
Réduire le temps de travail est important	52	166	96	16	14	2
Moins l'État intervient, mieux se porte l'économie	17	113	148	36	30	2

La troisième constatation qui s'impose est la relativement faible cohérence d'ensemble des réponses fournies, sous l'angle du classement gauche-droite. En fonction des questions, la dominante est tantôt de centre-gauche, tantôt de centre-droite.

Il est possible de construire un axe gauche-droite sur les questions socio-économiques, où la position la plus à droite équivaut à - 10 et la plus à gauche à 10<sup>33</sup>. Comme nous l'avons épinglé, la question concernant la diminution de l'écart entre les revenus révèle le positionnement moyen le plus à gauche parmi les cadres sociaux-chrétiens (5,04 sur notre échelle). Cette note est suivie par celle sur la privatisation hypothétique de la poste (4,24). En revanche, sur la problématique de la flexibilité du travail, la posture est clairement à droite sur notre classement : - 4,30. Les autres notes sont dans une configuration de centrisme relatif : entre 1 et 2. Le positionnement moyen sur notre axe pour les sept questions s'élève à 1,60. Nous pouvons donc manifestement classer le PSC comme un parti centriste sous l'angle des positions socio-économiques de ses cadres.

<sup>33</sup> Tout à fait d'accord ou contre (droite) = - 10. Plutôt d'accord ou contre (droite) = - 5. Tout à fait d'accord ou contre (gauche) = 10. Plutôt d'accord ou contre (gauche) = 5. Je ne sais pas = 0.

**Tableau 14 : Classement sur une échelle allant de - 10 (position la plus à droite) à 10 (position la plus à gauche) sur les différentes propositions soumises**

La poste doit être privatisée	4,24
Les organisations syndicales doivent avoir plus de poids dans les grandes décisions économiques	1,25
Augmenter la flexibilité du travail est nécessaire	- 4,30
Diminuer les écarts entre revenus est important	5,04
Les citoyens doivent pouvoir choisir individuellement leur niveau de protection sociale	1,82
Réduire le temps de travail est important	2,06
Moins l'État intervient, mieux se porte	1,06
Moyenne	1,60

### 1.3.4. Les cadres sociaux-chrétiens, la gauche, la droite et les questions sociétales

#### *Les questions de valeurs et d'éthique*

La méthode utilisée pour cerner le profil éthique des cadres intermédiaires du PSC est la même que celle mobilisée pour les questions socio-économiques<sup>34</sup>.

Quatre propositions ont été soumises aux congressistes sur des thématiques d'essence éthique ou de débat de société. Et nous avons défini le classement gauche-droite sur l'axe sociétal (qui va de postures autoritaires – droite – à celles du libéralisme culturel – gauche – de la manière suivante.

Les observations que nous avons pu isoler sur les questions socio-économiques ne se retrouvent que partiellement sur ce premier jeu de questions de société. En effet, les réponses plus tranchées (tout à fait d'accord *versus* tout à fait contre) sont plus manifestes. Sur les 1 382 réponses reçues, 525 le sont sous la rubrique des « tout à fait » (d'accord ou contre), pour 766 sous la rubrique des « plutôt » (d'accord ou contre). En même temps, le nombre d'hésitants est proportionnellement plus important aussi même si toujours dans des proportions modestes ; le total des réponses « je ne sais pas » s'élève à 91.

Examiné de ce point de vue, la dimension « centriste » apparaît moins prégnante parmi les cadres sociaux-chrétiens que dans le canevas relatif aux thématiques socio-économiques.

Globalement, le positionnement apparaît également plus cohérent qu'il ne se dévoilait pour les questions socio-économiques. La coexistence d'une aile de centre-gauche et d'une aile de centre-droite est moins validée mais néanmoins présente. Parmi les quatre propositions envisagées, deux révèlent des options assez clairement majoritaires dans une direction (à droite) : (1) la proposition de dépénalisation de la consommation du cannabis et (2) la nécessité du mariage si l'on désire avoir des enfants. La question relative à l'interdiction éventuelle de l'avortement est proche de ce canevas mais la majorité est un peu moins marquée. Seul finalement l'item ayant trait à la possible distribution de présé-

<sup>34</sup> Cf. P. DELWIT, B. HELLINGS, E. VAN HAUTE, « Les cadres intermédiaires du Parti socialiste et d'Écolo. Profils, comportements et positionnements », *op. cit.*, p. 32.

vatifs dans les écoles pour lutter contre le sida dévoile une tension au sein des cadres sociaux-chrétiens sondés.

**Tableau 15 : Réponses des cadres sociaux-chrétiens aux propositions d'ordre sociétal**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt contre	Tout à fait contre	Je ne sais pas	Sans réponse
La consommation de cannabis doit être dépenalisée	22	39	109	155	18	3
Si on veut des enfants, il faut se marier	88	149	46	41	21	1
L'avortement doit être interdit	45	69	138	69	23	2
Pour combattre le sida, des préservatifs doivent être distribués dans toutes les écoles	50	126	90	55	23	2

En termes de positionnement politique, celui renvoyé par les congressistes sociaux-chrétiens apparaît ambivalent. Sous l'angle du classement gauche-droite sur les questions de société, la relativement faible cohérence d'ensemble des réponses fournies sur les thématiques socio-économiques est moins présente. Et, la prégnance au centre-droite est plus manifeste.

Sur ces thématiques, nous avons également élaboré un axe gauche-droite, où la position la plus à droite équivaut à - 10 et la plus à gauche à 10<sup>35</sup>.

La proposition concernant le cannabis dévoile le positionnement le plus à droite (- 4,90) et celle relative à l'avortement le plus à gauche (1,70). La note maximale à droite est donc plus élevée que la note maximale pour une question d'ordre socio-économique. En revanche, la note maximale à gauche est sensiblement inférieure à la note maximale sur les questions d'ordre socio-économique. Le moindre des paradoxes n'est pas de constater que la posture la « plus à gauche » concerne la question de l'avortement, pour laquelle le monde social-chrétien a longtemps retardé l'adoption d'une législation dépenalisant certaines interruptions volontaires de grossesse.

Sur les quatre questions considérées, le classement moyen sur l'axe gauche-droite se situe à - 1,42. On reste dans une posture centriste d'ensemble, mais cette fois-ci elle est plus marquée à droite.

**Tableau 16 : Classement sur une échelle allant de - 10 (position la plus à droite) à 10 (position la plus à gauche) sur les différentes propositions soumises**

La consommation de cannabis doit être dépenalisée	- 4,90
Si on veut des enfants, il faut se marier	- 2,86
L'avortement doit être interdit	1,70
Pour combattre le sida, des préservatifs doivent être distribués dans toutes les écoles	0,38
Moyenne	1,42

<sup>35</sup> Tout à fait d'accord ou contre (droite) = - 10. Plutôt d'accord ou contre (droite) = - 5. Tout à fait d'accord ou contre (gauche) = 10. Plutôt d'accord ou contre (gauche) = 5. Je ne sais pas = 0.

### ***Les questions law and order***

Qu'en est-il sur les problématiques relatives aux questions *law and order* et aux thématiques de l'immigration ?

Comme pour les autres partis, les cadres du Parti social-chrétien se sont vu présenter quatre suggestions sur des problématiques sécuritaires ou relatives à l'immigration <sup>36</sup>.

Beaucoup plus encore que dans le premier jeu de questions soumises sur les thèmes de société, les avis sont tranchés. On recense 618 réponses nettes (tout à fait d'accord ou contre) sur 1 366 réponses fournies, et, à peu de choses près, le même total pour les réponses nuancées (plutôt d'accord ou contre), 650. Et dans le même temps, nous y reviendrons, le nombre de réponses hésitantes est, proportionnellement, le plus important des trois configurations : 98.

Dans les quatre cas envisagés, les réponses d'ensemble sont très majoritaires voire consensuelles. Celle qui l'est le moins est la proposition relative à la trop grande présence étrangère en Belgique. En d'autres termes, dans ce champ et sous ce point de vue, le Parti social-chrétien ne se présente pas comme une formation centriste.

**Tableau 17 : Réponses des cadres sociaux-chrétiens aux propositions d'ordre *law and order***

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt contre	Tout à fait contre	Je ne sais pas
Les expulsions de demandeurs d'asile ne sont pas assez nombreuses	20	76	109	101	38
Les étrangers résidant depuis cinq ans dans une commune doivent pouvoir voter aux élections communales	132	143	45	19	6
La peine de mort doit être rétablie	13	32	55	235	10
Il y a trop d'immigrés en Belgique	17	76	114	94	44

Pour ce qui a trait au positionnement politique, la configuration dévoilée par les congressistes sociaux-chrétiens se présente de manière beaucoup plus claire que dans les deux thématiques déjà analysées. Sous l'angle du classement gauche-droite sur les thématiques liées à l'immigration et à la sécurité, il y a une cohérence d'ensemble affirmée. Soulignons cependant une hésitation et une tension sur deux questions ayant trait à l'immigration. Pour la proposition relative au renvoi des demandeurs d'asile et au nombre d'immigrés en Belgique, le nombre de réponses « Je ne sais pas » – respectivement 38 et 44 – est deux fois supérieur à ce que l'on recense dans cette catégorie pour les autres suggestions. Cela peut être lié à une hésitation sur la réponse. Cela peut éventuellement être aussi une réponse difficilement avouable.

Sur cet ensemble de questions, la posture est manifestement de centre-gauche. Nous avons à nouveau élaboré un axe gauche-droite, où la position la plus à droite équivaut à -10 et la plus à gauche à 10 <sup>37</sup>.

<sup>36</sup> Cf. P. DELWIT, B. HELLINGS, E. VAN HAUTE, « Les cadres intermédiaires du Parti socialiste et d'Écolo. Profils, comportements et positionnements », *op. cit.*, p. 34.

<sup>37</sup> Tout à fait d'accord ou contre (droite) = - 10. Plutôt d'accord ou contre (droite) = - 5. Tout à fait d'accord ou contre (gauche) = 10. Plutôt d'accord ou contre (gauche) = 5. Je ne sais pas = 0.

La moyenne d'ensemble est de 4,06, soit le positionnement le plus à gauche que nous ayons eu à observer. Cela tient vraisemblablement à l'imprégnation universaliste du catholicisme et, plus largement, du christianisme.

**Tableau 18 : Classement sur une échelle allant de - 10 (position la plus à droite) à 10 (position la plus à gauche) sur les différentes propositions soumises**

Les expulsions de demandeurs d'asile ne sont pas assez nombreuses	2,83
Les étrangers résidant depuis cinq ans dans une commune doivent pouvoir voter aux élections communales	4,70
La peine de mort doit être rétablie	6,77
Il y a trop d'immigrés en Belgique	1,93
Moyenne	4,06

#### 1.4. LES MUTATIONS DU PSC VUES PAR SES CADRES

À l'occasion du congrès de juin 2001, nous avons aussi sondé les élites intermédiaires sur les changements en cours dans ce qui est encore, à ce moment, le Parti social-chrétien. Plus que tout autre jeu de questions, les propositions soumises sont sujettes à des effets de contexte. Dans cette optique, quatre données doivent être rappelées :

- le Parti social-chrétien a enregistré, lors du scrutin du 13 juin 1999, sa défaite la plus importante de son histoire, ce qui l'a conduit à devenir le quatrième parti de l'échiquier politique wallon et de la Communauté française, et à être envoyé dans l'opposition pour la première fois depuis 1958 ;
- Joëlle Milquet a accédé, à l'automne 1999, aux commandes du parti (sans élection directe) suite au départ de Philippe Maystadt à la Banque européenne d'investissement ;
- les assises de Liège intervenaient peu de temps après l'abstention constructive du parti de Joëlle Milquet dans le vote sur les deux lois spéciales issues des accords de la Saint-Polycarpe et du Lombard, de même que sa participation à la conclusion de l'accord de la Saint-Boniface ;
- enfin, le congrès était aussi celui de l'adoption du nouveau document doctrinal du parti. La Charte de l'humanisme démocratique, tremplin vers l'établissement du Centre démocrate humaniste en mai 2002.

Quatre affirmations ont été soumises à l'avis des cadres interrogés. Pour chacune d'elles, ces derniers devaient, une fois encore, exprimer leur opinion entre cinq propositions : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt contre », « tout à fait contre », « je ne sais pas ».

De manière globale, les cadres sociaux-chrétiens portent une appréciation positive voire très positive des changements à l'œuvre et de la conduite du parti depuis juin 1999.

Il sont en effet 87,21% à considérer positivement ou très positivement l'action et l'empreinte de la formation sociale-chrétienne dans son rôle de parti d'opposition. Même s'il est vraisemblable que le moment du congrès a joué un rôle dans ce score, celui-ci se révèle cependant très élevé.

Aussi n'est-il pas surprenant d'observer, en miroir de la période 1995-1999, que trois quarts des cadres réfutent de manière plus ou moins ferme l'assertion selon laquelle l'image du PSC se détériorerait.

Sur le plan interne, l'appréciation est plus manifeste encore puisque l'on peut parler de véritable consensus dans l'appréciation portée à la suggestion « Cela bouge au PSC » : 92,75% des répondants acquiescent à cette proposition. Bien sûr, une réponse affirmative n'implique pas nécessairement une appréciation favorable du changement en cours. Mais cela semble être largement le cas à la lumière des deux précédents résultats analysés et à celle qu'éclaire une dernière proposition soumise aux élites intermédiaires du Parti social-chrétien.

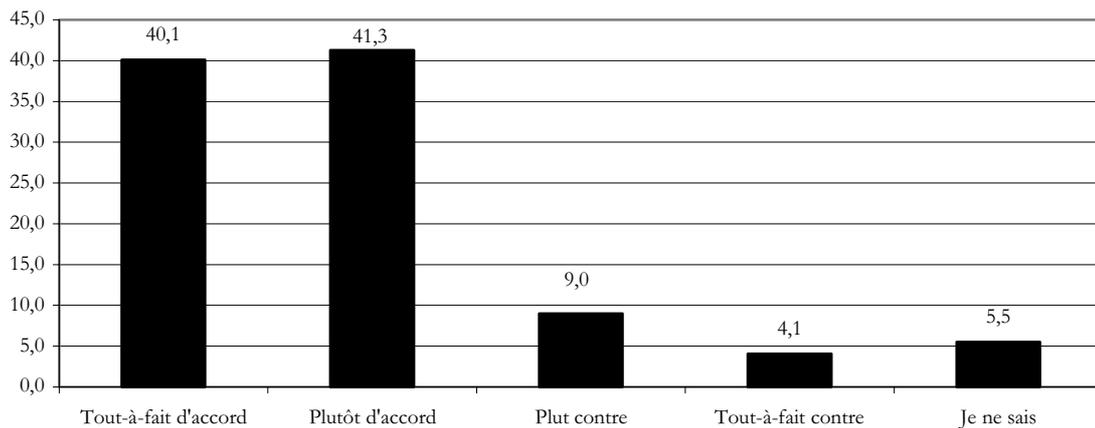
En effet, à la suggestion « Le PSC est un parti d'avenir », la réponse d'ensemble est également très consensuelle : neuf délégués sur dix ont répondu positivement ou, plus encore, très positivement au terme, pourtant, de dix-huit mois de législature durant lesquels la formation sociale-chrétienne était isolée.

**Tableau 19 : Appréciations portées par les cadres sociaux-chrétiens sur leur parti dans son activité interne et externe**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt contre	Tout à fait contre	Je ne sais pas
La marque du PSC dans l'opposition est importante	126	174	29	3	12
Cela bouge au PSC	183	137	15	1	9
Le PSC est un parti d'avenir	187	124	14	3	17
L'image du PSC se détériore	11	48	155	110	21

En juin 2001, on peut dire que Joëlle Milquet est largement créditée de cette représentation positive des initiatives intérieures et extérieures du Parti social-chrétien. Plus de huit cadres sur dix partagent le point de vue que « Joëlle Milquet est une bonne présidente » et ils ne sont que 4,09% à considérer « très négativement » son exercice de la présidence.

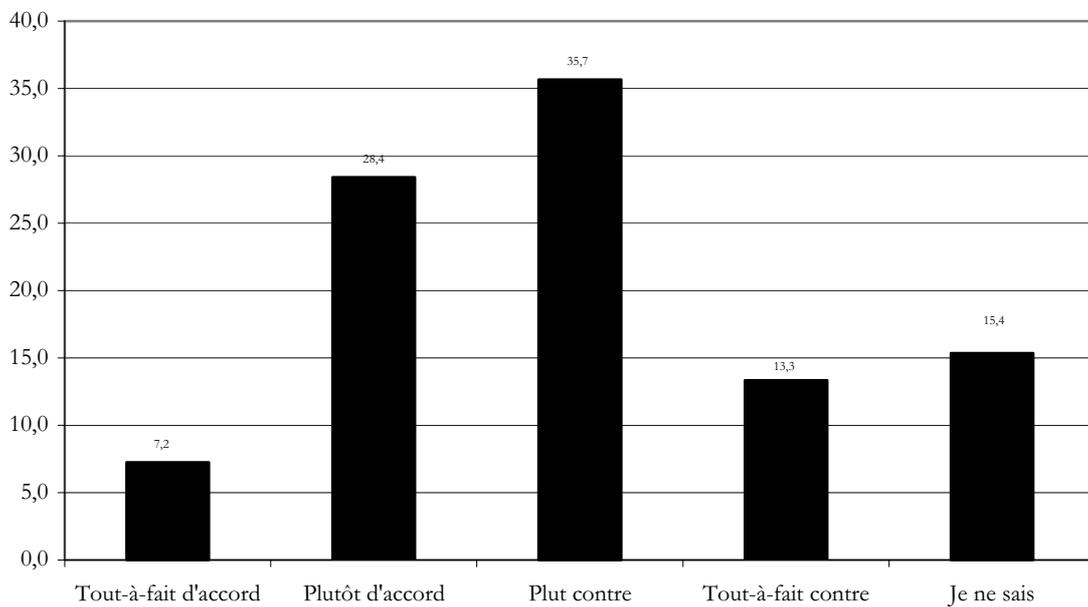
**Graphique 13 : Appréciation portée par les cadres sociaux-chrétiens à la suggestion « Joëlle Milquet est une bonne présidente » (%)**



Enfin, nous avons soumis aux élites intermédiaires du PSC la question du rapport au « grand frère », celui qui est encore le CVP mais qui deviendra quelques semaines plus

tard le CD&V (Christen Democratisch & Vlaams). Le CVP a longtemps permis ou favorisé la présence du PSC au pouvoir aux échelons (national) fédéral et, donc, fédérés, mais en même temps, il a endossé une posture de plus en plus pointue sur les questions communautaires et assumera d'ailleurs, en septembre 2001, une perspective confédéraliste. Dans les mois qui ont précédé le congrès de Liège, les deux partis sociaux-chrétiens ont d'ailleurs divergé sur les accords de la Saint-Polycarpe. Nous avons envisagé la question de cette relation à travers la proposition « Le PSC doit prioritairement travailler avec le CVP ». Le rapport au CVP suscite manifestement une tension ou une hésitation à l'interne. Il n'y a pas de ce point de vue majoritaire qui se dégage. 35,65% des cadres sociaux-chrétiens marquent leur accord à cette proposition (mais le plus souvent de façon nuancée), 49% expriment leur désaccord (mais aussi de façon nuancée) et un peu plus de 15% ne savent pas.

**Graphique 14 : Appréciation portée par les cadres sociaux-chrétiens à la suggestion : « Le PSC doit prioritairement travailler avec le CVP » (%)**



## 2. LES CADRES INTERMÉDIAIRES DU MOUVEMENT RÉFORMATEUR

L'enquête du Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles auprès des délégués des fédérations du Mouvement réformateur (MR) s'est déroulée lors du congrès que celui-ci a tenu à Bruxelles le 5 avril 2003.

Ce congrès est important pour la vie interne du parti à plusieurs titres. D'abord et surtout, il s'agit du dernier grand congrès en vue des élections législatives de mai 2003. L'objectif principal du rassemblement est d'y voter le programme électoral du Mouvement<sup>38</sup> et de mobiliser les cadres à une encablure du scrutin du 18 mai. D'autre part, le congrès a lieu au terme de quatre années de législature au niveau fédéral.

La direction du Mouvement réformateur a donné un accord de principe à la réalisation de l'enquête mais sa mise en œuvre n'a pas été simple pour des problèmes de calendrier et pour des raisons relatives à certaines questions soulevées.

Le MR nous a en effet demandé de supprimer l'une ou l'autre question, diminuant par là quelque peu la portée de la recherche menée.

Soulignons cependant que le questionnaire soumis au Mouvement était plus étoffé que celui soumis aux trois autres partis analysés et que la demande de retrait d'une partie des questions a été partiellement justifiée au nom de l'harmonisation avec les questionnaires distribués lors des congrès socialiste, Écolo et social-chrétien. Nous regrettons particulièrement le retrait des questions sur le positionnement et l'autopositionnement politiques.

Pratiquement, les questionnaires ont été remis aux délégués par l'équipe du Centre d'étude de la vie politique de l'ULB à l'entrée du lieu du congrès et ont été récupérés à la sortie. Au total, 486 questionnaires ont été distribués<sup>39</sup>. Plusieurs participants aux congrès qui n'avaient rempli leur questionnaire le jour du congrès l'ont renvoyé par la suite. Trois cent trente-trois questionnaires ont ainsi été récupérés, soit un taux de réponse de 68,5%.

### 2.1. LE PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES CADRES

#### 2.1.1. Le genre

À l'instar de la formation sociale-chrétienne, le mouvement de féminisation des élites des partis politiques n'a que partiellement affecté le Mouvement réformateur.

En effet, notre enquête ne fait état que d'un peu moins d'un tiers de cadres interrogés de sexe féminin (32,2%). Le reste de l'échantillon est composé d'hommes (67,8%). Cette

---

<sup>38</sup> Mouvement réformateur, *Du cœur à l'ouvrage. La vision sociétale et le programme des Réformateurs*, Bruxelles, Luc Pire, 2003.

<sup>39</sup> Les délégués sont mandatés par leur fédération provinciale. D'autres personnes non déléguées participent aux travaux du congrès et ont aussi reçu le questionnaire.

proportion reste assez éloignée de la distribution que l'on peut retrouver parmi la population dans son ensemble. Elle est aussi moins égalitaire sur ce plan que ce que l'on observe le plus généralement pour les adhérents.

### 2.1.2. La nationalité

L'écrasante majorité des cadres réformateurs est de nationalité belge (96,7%). Les responsables ayant une autre nationalité sont présents de façon marginale au sein de l'échantillon.

Examiné à l'aune de la nationalité du père, le tableau est quelque peu différent. La proportion de congressistes du MR ayant un père belge est très largement dominante mais le pourcentage est légèrement moins élevé : 87,9%. Les autres nationalités restent l'exception. À titre d'exemple, 2,1% des délégués réformateurs ont un père de nationalité italienne. Le MR reste donc très majoritairement composé de cadres nationaux. La présence de cadres non belges ou d'origine non belge est peu signifiante.

**Tableau 20 : Nationalité du père des congressistes du MR**

	Occurrences	%
Belge	297	87,9
Français	5	1,5
Italien	7	2,1
Congolais	3	0,9
Brésilien	1	0,3
Grec	1	0,3
Tunisien	3	0,9
Polonais	4	1,2
Péruvien	1	0,3
Espagnol	1	0,3
Allemand	1	0,3
Turc	1	0,3
Marocain	2	0,6
Yougoslave	1	0,3
Russe	1	0,3
Vietnamien	1	0,3
Burundais	1	0,3
Sans réponse	7	2,1
Total	338	100,0

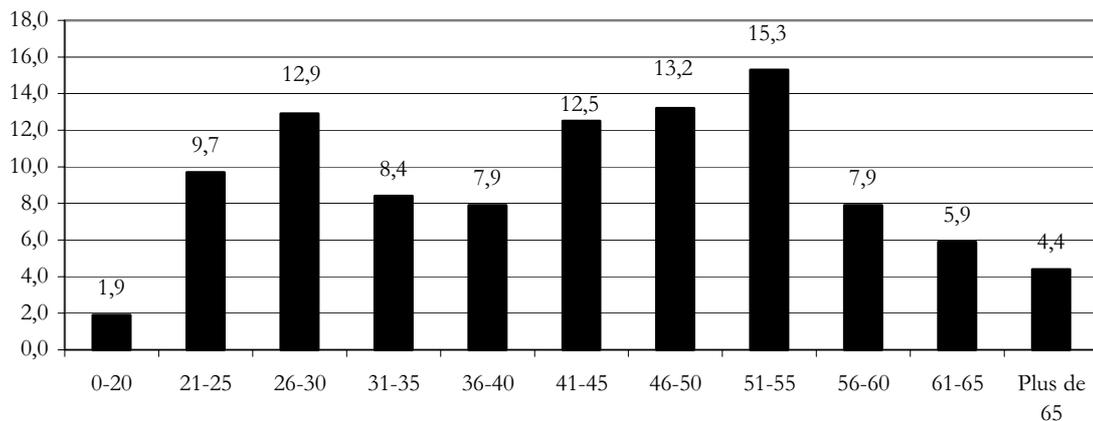
### 2.1.3. L'âge

La distribution des âges suit une courbe particulière, distincte de celle que l'on peut retrouver parmi la population, mais aussi très différente de la pyramide des âges observable pour l'ensemble des adhérents de ce parti.

Parmi les cadres réformateurs qui ont répondu à notre questionnaire, la classe d'âge la mieux représentée est celle des 41-50 ans. On y dénombre pas moins de 25,7%<sup>40</sup> des personnes interrogées. Mais les cadres appartenant à la classe d'âge directement supérieure (51-60 ans) représentent également une proportion importante au sein du MR, soit 23,2%<sup>41</sup> de l'échantillon sondé.

Près de la moitié des cadres réformateurs ont donc entre 41 et 60 ans. Avec 22,6% de la population sondée, il convient de pointer que la classe d'âge des 21-30 ans est aussi très présente parmi les congressistes<sup>42</sup>. Entre ces deux tranches d'âge, on peut remarquer un léger creux générationnel. En effet, les trentenaires sont moins bien représentés : ils constituent 16,3% de la population sondée<sup>43</sup>.

**Graphique 15 : Pyramide des âges des congressistes du Mouvement réformateur (%)**



En revanche, et très logiquement, les tranches d'âge supérieures et inférieures sont proportionnellement moins étoffées : 10,3% des cadres interrogés ont plus de 61 ans<sup>44</sup>, tandis que 1,9% d'entre eux a moins de 20 ans.

De manière générale, il est à remarquer que les classes d'âge intermédiaires, constituant l'essentiel de la population active en général, sont également les principales catégories impliquées dans la vie partisane du MR. Cependant, les jeunes générations sont loin d'être invisibles. La vocation mobilisatrice du congrès a peut-être joué dans ce sens.

#### 2.1.4. Niveau de diplôme et type de formation

En première analyse, il est frappant de constater la très forte présence de cadres ayant suivi une formation dans l'enseignement supérieur. Si l'on agrège les catégories supérieur non universitaire et supérieur universitaire, près de 75% des congressistes ont ce niveau de diplôme<sup>45</sup>. Environ trois quarts des personnes sondées ont donc une formation de

<sup>40</sup> 12,5% et 13,2%.

<sup>41</sup> 15,3% et 7,9%.

<sup>42</sup> 9,7% et 12,9%.

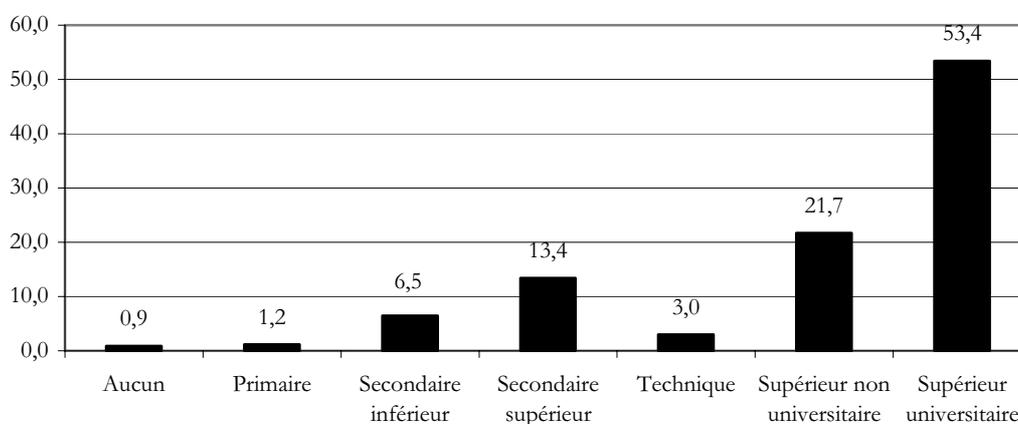
<sup>43</sup> 8,4% et 7,9%.

<sup>44</sup> 5,9% et 4,4%.

<sup>45</sup> 21,7% et 53,4%.

type supérieur (plus de 50% ont suivi des études universitaires). Ce pourcentage confirme l'importance du capital scolaire parmi les élites intermédiaires des partis.

**Tableau 16 : Capital scolaire des congressistes du Mouvement réformateur (%)**



Pour leur part, les cadres détenant un diplôme des divers types d'enseignement secondaire (inférieur, supérieur et technique) forment 22,9%<sup>46</sup> de la population interrogée. Notons qu'au sein de cette catégorie, la proportion de cadres issus de l'enseignement technique est très faible (3,0% de la population analysée). Les cadres dont le diplôme le plus élevé obtenu relève au maximum de l'enseignement primaire ne constituent qu'une part infime de l'échantillon étudié (2,1%<sup>47</sup>).

**Tableau 21 : Discipline suivie durant les études universitaires**

	Nombre d'occurrences	Pourcentage
Criminologie	3	1,82
Droit	43	26,06
Économie	19	11,52
Éducation physique	3	1,82
Gestion	15	9,09
Histoire	5	3,03
Ingénieur	5	3,03
Journalisme/communication	11	6,67
Médecine	4	2,42
Philologie romane	4	2,42
Philologie germanique	5	3,03
Philosophie	5	3,03
Science politique	30	18,18
Psychologie	2	1,21
Sciences	8	4,85
Travail	3	1,82
Total	165	100,0

<sup>46</sup> 6,5%, 13,4% et 3,0%.

<sup>47</sup> 0,9% et 1,2%.

Parmi les universitaires, les études suivies majoritairement par les élites intermédiaires du Mouvement réformateur concernent au premier chef les sciences humaines. On relève deux disciplines clés : le droit (26% des cadres ayant fait des études universitaires) et la science politique (18%). Les cursus d'économie et de gestion ont été aussi très fréquentés dans la mesure où ils totalisent un cinquième des répondants.

*A contrario*, il importe de relever la faiblesse des études dans les sciences exactes (sciences, médecine et sciences appliquées). Il est notamment étonnant de constater la modestie du nombre de médecins, alors qu'il s'agit d'un milieu socio-professionnel au sein duquel les libéraux sont traditionnellement bien implantés.

### 2.1.5. Statut socioprofessionnel

Au sein de la population sondée, 288 personnes se déclarent « actives » professionnellement et 49 « inactives »<sup>48</sup>, soit respectivement 85,46% et 14,54% de l'échantillon concerné.

Si l'on se penche sur la population active de notre échantillon, observons que le groupe formé par les fonctionnaires constitue la catégorie socioprofessionnelle la plus importante. Cette catégorie rassemble à elle seule 38,9% des cadres actifs interrogés. La proportion d'employés est elle aussi significative : cette catégorie représente 29,9% des actifs déclarés. La proportion d'indépendants s'élève à 14,6% des cadres actifs. Ce chiffre, certes dans la moyenne haute des observations faites chez les autres partis politiques, correspond toutefois peu à l'image que les cadres du MR veulent donner d'eux-mêmes, à savoir être « le » parti défenseur des indépendants (voir infra). La catégorie des ouvriers est quant à elle peu présente parmi les congressistes du Mouvement réformateur : 3,1%. Notons qu'une proportion importante des cadres sondés déclare détenir un « autre » statut : 13,5%.

**Tableau 22 : Statut professionnel des cadres actifs du MR**

	Occurrences	%
Ouvrier	9	3,1
Employé	86	29,9
Fonctionnaire	112	38,9
Indépendant	42	14,6
Autre	39	13,5
Total	288	100,0

Parmi les actifs professionnels qui ont répondu, on constate une proportion importante de cadres engagés dans le milieu politique (un quart) et dans le monde de l'enseignement (10% des répondants). En revanche, compte tenu du nombre de juristes présents, la proportion d'avocats apparaît assez faible. Le nombre d'actifs occupés dans les domaines de l'assurance, de la finance et des banques est proportionnellement plus important que dans les autres formations : il s'élève à environ 13%.

<sup>48</sup> 36 personnes n'ont pas répondu aux questions relatives à l'activité socioprofessionnelle.

**Tableaux 23 : Secteurs d'activités parmi les actifs**

	Occurrences	%
Bâtiment/immobilier	4	2,16
Consultance	5	2,70
Avocat	6	3,24
Télécoms	3	1,62
Politique	48	25,95
Transports (y compris SNCB)	9	4,86
Tourisme/environnement	4	2,16
Enseignement	19	10,27
Finance/comptabilité	7	3,78
Santé	8	4,32
Public	15	8,11
Social	7	3,78
Commerce	5	2,70
Assurance/finance	11	5,95
Services	7	3,78
Autres	27	14,59
Total	185	100,0

Parmi les inactifs, nous avons en grande partie affaire à des (pré)pensionnés. Ils représentent 49,0% de cette catégorie. La proportion d'étudiants parmi les cadres réformateurs est elle aussi significative. Ils constituent 28,6% des inactifs. Les autres statuts sont moins fréquemment cités. Ainsi, 8,2% se déclarent « homme ou femme au foyer » et 12,2%, chômeur.

**Tableau 24 : Situations parmi les cadres réformateurs inactifs professionnellement**

	Occurrences	En pourcentage
Homme/femme au foyer	4	8,2
(Pré)pensionné	24	49,0
Chômeur	6	12,2
Étudiant	14	28,6
Autre	1	0,3
Total	49	100,0

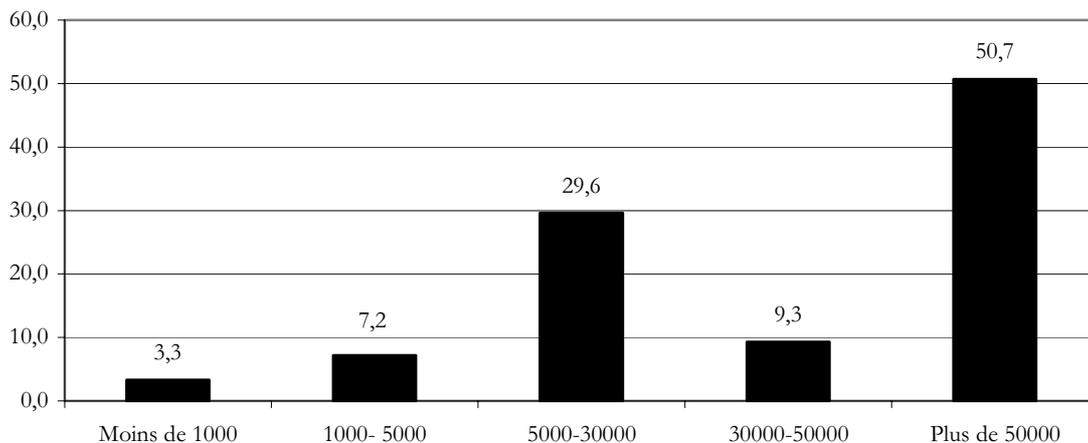
Ces indications ne portent que sur une population très restreinte de cadres. Toute généralisation semble donc compromise. Cependant, elles confirment l'ébauche de profil déjà esquissée. La faible proportion de chômeurs peut être corrélée au haut niveau de formation des cadres. Dans le même ordre d'idées, la forte présence d'étudiants n'est pas étonnante dans la mesure où nous avons pu constater un poids relativement important de la catégorie de 20-30 ans dans la pyramide des âges des cadres du MR.

Assez logiquement, l'analyse des données relatives à l'âge, au niveau de diplôme et au statut professionnel de notre échantillon aboutit à des conclusions concordantes.

### 2.1.6. Provenance géographique

Le lieu de résidence des congressistes du MR présente des caractéristiques particulières. La moitié des personnes interrogées (50,7%) vivent dans une grande ville (plus de 50 000 habitants<sup>49</sup>). Un peu moins d'un tiers des cadres (29,6%) résident dans une commune de taille moyenne (entre 5 000 et 30 000 habitants). Ensemble, ces deux catégories rassemblent 80,3% de la population sondée. Les 20% restants se répartissent comme suit : 9,3% habitent une ville moyenne (entre 30 000 et 50 000 habitants, une configuration urbaine peu présente en Wallonie), 7,2% ont élu domicile dans un village (entre 1 000 et 5 000 habitants) et 3,3% concernent les résidents d'une commune de très petite taille (moins de mille habitants).

**Graphique 17 : Lieu de résidence des cadres réformateurs (%)**



Cette analyse permet de constater le caractère fortement urbain du lieu de résidence des cadres du MR. Ce constat est corroboré par l'analyse de leur fédération provinciale d'origine. On observe en effet au sein de l'échantillon une forte représentation des cadres issus d'arrondissements urbains (principalement Bruxelles, mais également Liège). Cette indication doit toutefois être nuancée. Dans la mesure où l'enquête a été réalisée dans un congrès se tenant à Bruxelles, il est possible que les délégués bruxellois aient été plus enclins à faire acte de présence que les autres.

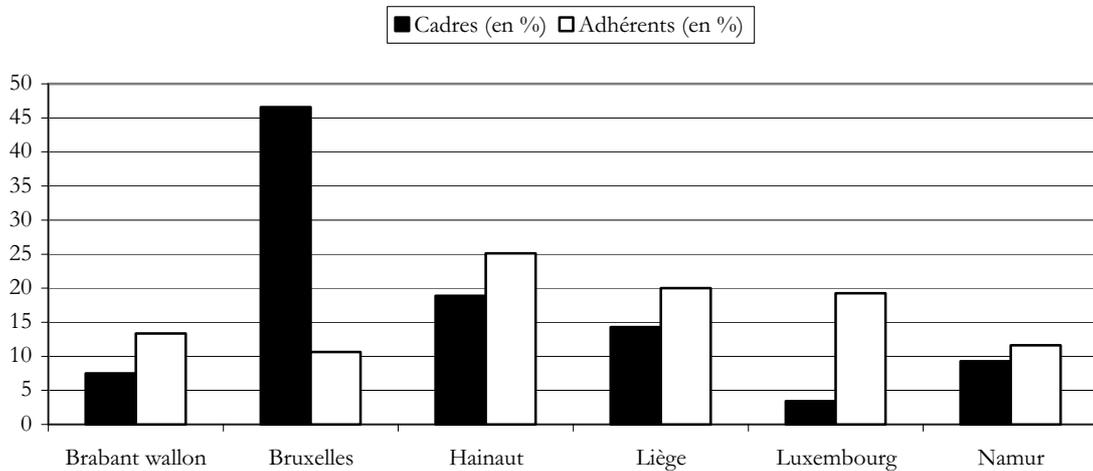
Si nous comparons de manière systématique la fédération provinciale d'origine des cadres avec celle des adhérents, nous constatons que, globalement, lors de ce congrès, les cadres issus d'une fédération « urbaine » sont sur-représentés par rapport au poids démographique de leur fédération, du point de vue de l'adhésion militante.

Cette remarque est particulièrement flagrante dans le cas de Bruxelles, dont le poids, en termes de cadres présents au congrès, est largement supérieur à la proportion en adhérents. 46,6% des congressistes appartiennent à la fédération bruxelloise du MR, alors que celle-ci ne pèse que 10,65% du total des adhérents. Ce constat n'est néanmoins pas généralisé. En effet, le cas de Liège infirme cette observation. Un élément d'explication réside

<sup>49</sup> Toutes les communes bruxelloises sont directement assimilées à la catégorie des plus de 50 000 habitants.

en la distance qui éloignait cette région du lieu du congrès. Enfin, il importe de pointer une autre explication. La vérification de la qualité de délégué au congrès a été très lâche. Il est vraisemblable qu'un certain nombre de militants aient participé au congrès, y aient voté sans avoir formellement le mandat de délégué de fédération. Parmi cette catégorie, les Bruxellois étaient sans doute les plus nombreux.

**Graphique 18 : Provenance des cadres et des adhérents par fédération provinciale**



Inversement, les cadres issus de fédérations rurales ou péri-urbaines sont sous-représentés par rapport au nombre d'adhérents composant leur fédération. Ainsi, les fédérations du Brabant wallon (pourtant géographiquement relativement proches du lieu de rassemblement partisan), du Hainaut et, en particulier, du Luxembourg (très éloigné), bénéficient d'une très faible représentation au congrès, en comparaison avec le poids démographique de ces fédérations. Namur fait office d'exception, en maintenant un équilibre relatif dans la représentation.

**Tableau 25 : Comparaison cadres / adhérents par rapport à la fédération provinciale d'origine**

Fédération provinciale	Cadres (2003)	Adhérents (2001)	Différentiel	Poids relatif cadres (cadres/adhérents)
Brabant wallon	7,5	13,34	-5,84	56,23
Bruxelles	46,6	10,65	35,95	437,68
Hainaut	18,9	25,10	-6,20	75,31
Liège	14,3	20,00	-5,70	71,52
Luxembourg	3,4	19,28	-15,88	17,63
Namur	9,3	11,64	-2,34	79,89

## 2.2. LES RAPPORTS À LA RELIGION

Le Parti libéral, fondé en 1846, naît de l'effritement de l'unionisme et des tensions entre partisans des positions de l'Église et tenants d'une séparation de l'Église et de l'État<sup>50</sup>.

<sup>50</sup> P. DELWIT, « Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », in P. DELWIT (éd), *Libéralisme et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 180.

Historiquement donc, la famille libérale s'est clairement positionnée en tant que formation incarnant le versant laïque du clivage philosophique mis en évidence par Rokkan et Lipset<sup>51</sup> et considéré comme un des clivages classiques de la cristallisation politique en Belgique. Cela confère au libéralisme belge une posture anticléricale qu'il maintiendra pendant très longtemps<sup>52</sup>.

Les années 1950 correspondent à une période durant laquelle le clivage philosophique s'est trouvé particulièrement exacerbé en Belgique. Deux problématiques étroitement liées à ce clivage sont au cœur de la vie politique du pays : les questions royale et scolaire. Après l'avènement de Baudouin I<sup>er</sup> et le pacte scolaire, la polarisation sur le clivage philosophique s'atténue et laisse place au développement de tensions sur les questions socio-économiques et (surtout) communautaires.

Ce conflit philosophique qui structurait l'ensemble de la société tend alors à s'estomper, à devenir beaucoup moins prégnant. La société belge connaît une évolution sociologique progressive mais soutenue, à savoir le phénomène de sécularisation<sup>53</sup>. Ceci entraîne une redéfinition identitaire des partis politiques. En particulier dans le chef de la famille libérale. L'anticléricisme qui était un de ses traits identitaires est abandonné<sup>54</sup> et un processus d'ouverture aux catholiques est entamé parallèlement au choix d'une nouvelle appellation : Parti de la liberté et du progrès (PLP).

Il est donc intéressant d'examiner le rapport que les cadres réformateurs entretiennent ou non avec la religion. Ainsi nous verrons dans quelle mesure l'ouverture aux chrétiens et aux autres confessions s'est enracinée.

### 2.2.1. Croyances et pratiques

Le premier axe pour appréhender cette dimension est bien sûr le rapport à la (aux) croyance(s) et aux pratiques.

Ce que nous pourrions appeler l'élite réformatrice est clairement partagée quant à la question de la croyance. 55,5% des personnes interrogées se déclarent non croyantes, pour 44,5% de croyants. L'ouverture libérale au monde de la croyance apparaît, quarante ans plus tard, totalement réussie pour la famille libérale francophone.

---

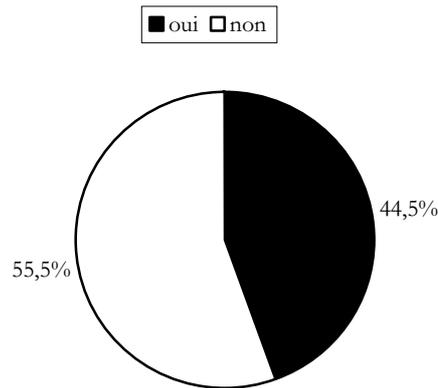
<sup>51</sup> S.-M. LIPSET, S. ROKKAN, « Cleavages Structures, Party Systems and Voter Alignments: An Introduction », S.M. Lipset, S. Rokkan (ed.), *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*, New York, The Free Press, 1967, pp. 1-64.

<sup>52</sup> P. DELWIT, « Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », *op. cit.*

<sup>53</sup> Cf. L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, « De la religion : ambivalences et distancements », in B. BAWIN-LEGROS, L. VOYÉ, K. DOBBELAERE, M. ELCHARDUS (éd.), *Belge toujours. Fidélité, stabilité, tolérance. Les valeurs des Belges en l'an 2000*, Bruxelles, De Boeck, 2000.

<sup>54</sup> P. Delwit, « Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », *op. cit.*, p. 182.

**Graphique 19 : Croyance parmi les cadres réformateurs**



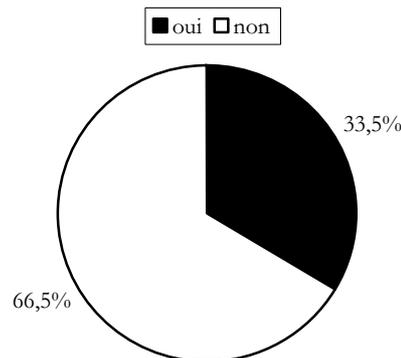
Parmi les croyants, 73,8% se déclarent catholiques tandis que 9,0% se réclament d'une catégorie aux frontières plus floues, celle des chrétiens. Enfin, quatorze personnes revendiquent une croyance pour une autre religion monothéiste (4,8% de musulmans et 4,8% de protestants).

**Tableau 26 : Religion déclarée parmi les cadres croyants du Mouvement réformateur**

	Occurrences	En pourcentage
Catholique	107	73,8
Chrétienne	13	9,0
Musulmane	7	4,8
Protestante	7	4,8
Non précisé	11	7,6
Total	145	100,0

Parmi les non-croyants, un peu plus d'un tiers déclarent appartenir à une association laïque ou de « libre pensée » (33,5%).

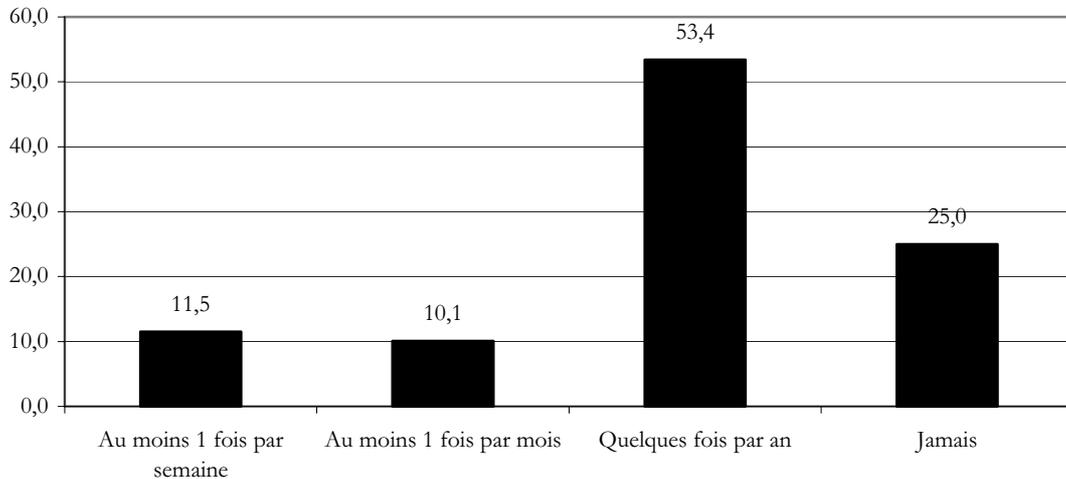
**Graphique 20 : Appartenance à une association laïque ou de libre pensée parmi les cadres réformateurs non croyants**



Lorsqu'elles sont croyantes, les personnes interrogées fréquentent assez peu leur lieu de culte. Un quart des croyants affirment ne jamais pratiquer (25,0%). De plus, 53,6% d'entre eux n'assistent à l'office que de manière occasionnelle. Ceci est vraisemblable-

ment lié à certaines dates importantes du calendrier chrétien (Noël, Pâques,...) ou à certains événements (communions, mariages, enterrements,...). De la sorte, 78,6% des cadres sondés s'inscrivent dans une démarche de pratique très peu assidue. D'autre part, ils sont un peu plus de 20% à prendre part au culte de façon régulière (21,6%<sup>55</sup>).

**Graphique 21 : Degrés de pratique parmi les cadres croyants du Mouvement réformateur**



### 2.2.2. Réseau d'enseignement

La relation à l'école est un aspect sur lequel il est impossible de faire l'impasse pour comprendre la socialisation d'une population comme celle que nous étudions. Historiquement, les libéraux se sont présentés avec les socialistes comme un parti défenseur de l'enseignement officiel. Cette caractéristique apparaît-elle toujours comme un trait marquant du parcours scolaire des cadres bleus ? L'abandon de l'anti-cléricalisme de 1961 transparait-il à ce niveau ?

À l'analyse, le constat de la mixité est évident. On ne peut donc pas (ou plus) qualifier les cadres réformateurs d'enfants d'un réseau d'enseignement en particulier.

46,6% d'entre eux ont fréquenté le réseau d'enseignement officiel durant l'entièreté de leurs études secondaires. Avec 39,6% des configurations, l'enseignement libre confessionnel est le deuxième réseau d'enseignement le plus fréquenté par les cadres sondés. Le poids des deux principaux réseaux d'enseignement est donc relativement équilibré, avec cependant un avantage pour les cadres issus du réseau officiel. Les situations de croisement ou de mixité concernent 10,1% des congressistes. Ceux-ci ont traversé les réseaux au cours de leurs années d'études secondaires. La fréquentation de l'enseignement libre non confessionnel est pour sa part infinitésimale puisqu'elle ne concerne qu'un peu plus de trois personnes sur cent (3,7%).

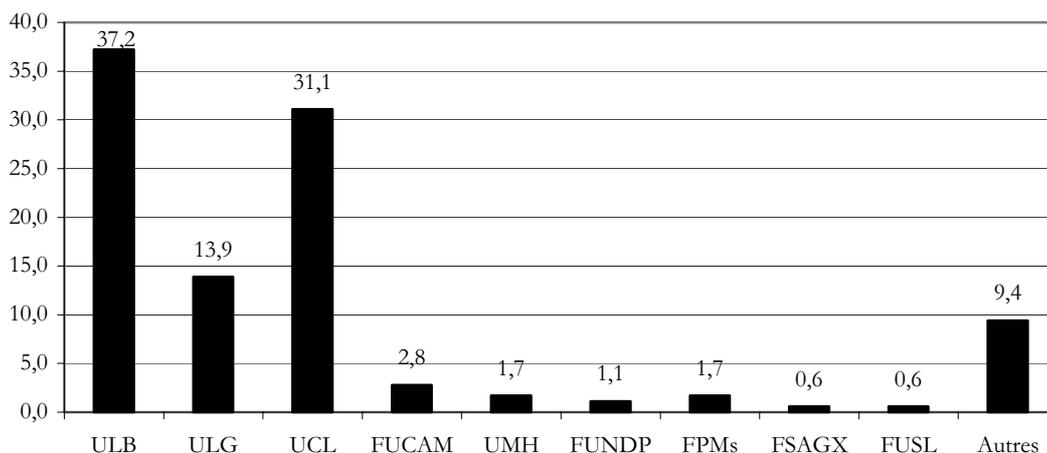
<sup>55</sup> 11,5% et 10,1%.

**Tableau 27 : Réseau(x) scolaire(s) fréquenté(s) par les congressistes du MR**

	Occurrences	En pourcentage
Officiel	152	46,6
Libre confessionnel	129	39,6
Libre non confessionnel	12	3,7
Plusieurs réseaux	33	10,1
Total	326	100,0

Les cadres du MR ont donc grandi et ont été formés dans les deux grandes sphères éducatives, sans que l'on puisse parler d'une réelle filiation sociologique dominante.

Le même constat peut être fait en ce qui concerne les répondants ayant suivi des études universitaires. En effet, 36,2% d'entre eux ont effectué leur cursus universitaire dans une université libre confessionnelle (UCL surtout et, dans une moindre mesure, les FUCAM). La totalité des autres répondants a étudié dans une université non confessionnelle. Bien évidemment, parmi celles-ci l'Université libre de Bruxelles (ULB, université libre non confessionnelle) et l'Université de Liège (ULG, université d'État) sont les plus fréquemment citées (respectivement, par 37,2% et 13,9% de l'échantillon concerné), puisqu'il s'agit d'universités complètes.

**Graphique 22 : Universités fréquentées parmi les cadres réformateurs détenteurs d'un titre universitaire**

On peut parler d'une sorte d'équilibre dans la socialisation des congressistes du MR. L'enseignement libre confessionnel et l'enseignement non confessionnel (libre ou officiel), à l'échelle des études secondaires comme à celle de l'enseignement universitaire, sont fréquentés dans des proportions semblables, avec une nette préférence pour l'ULB dans le deuxième cas. L'origine de cette sur-représentation s'explique peut-être par le fait que le congrès analysé s'est déroulé dans la capitale. Ce constat confirme celui déjà observé plus haut du point de vue des croyances, et par là l'ouverture du MR aux personnes issues du monde chrétien. Si cette observation n'étonnera pas l'observateur politique aguerri, jusqu'ici peu de données scientifiques en établissaient la matérialité.

### 2.2.3. La presse écrite et les cadres réformateurs

Cette mixité sociologique se concrétise-t-elle également dans les choix des supports d'information écrits ? Pour appréhender cette problématique, nous avons examiné les quotidiens et magazines les plus lus parmi les congressistes du Mouvement réformateur.

En la matière, la domination du journal *Le Soir* est nette. Plus de six cadres sur dix (63,0%) le consultent très régulièrement (plusieurs fois par semaine). Le second quotidien généraliste consulté de manière régulière par les cadres réformateurs est *La Libre Belgique*. 37,3% des cadres déclarent le parcourir au moins plusieurs fois par semaine. Dans cette échelle de la régularité, il devance *La Dernière heure*, pourtant étiquetée libérale, consultée très régulièrement par près de 24,6% des cadres et, enfin, *L'Écho* (18%).

Qu'en est-il en ce qui concerne la presse régionale francophone ? Un journal du groupe *Vers l'Avenir* est consulté très régulièrement par 14,2% des congressistes. Cette proportion est comparable à celle que l'on peut retrouver pour un quotidien régional du groupe Rossel (*La Meuse* ou *La Capitale*, 18%). La presse régionale est donc assez peu prise en compte par les cadres réformateurs.

De même, les élites intermédiaires réformatrices lisent peu la presse flamande. Seuls 6,2% des répondants mentionnent la lecture régulière du quotidien *De Standaard*. Par ailleurs, environ 15% des cadres interrogés déclarent lire un autre journal que ceux précédemment cités<sup>56</sup>. Il s'agit principalement des quotidiens *Le Monde*, *De Morgen* et *Metro*<sup>57</sup>.

Pour ce qui a trait aux hebdomadaires, le rapport à une sensibilité ne se pose pas. Près de 47,9% des cadres sondés consultent *Le Vif-L'express* au moins une fois par mois<sup>58</sup> et, plus précisément encore, 34,9% toutes les semaines. Comme pour les autres formations, *Le Soir Magazine* vient loin derrière : ils ne sont que 12,7% à le lire au moins une fois par mois<sup>59</sup>. De même, seuls 8,4% des cadres lisent régulièrement *La Libre Match*<sup>60</sup>.

En revanche, un cinquième des personnes interrogées mentionnent la lecture plus ou moins fréquente d'autres magazines<sup>61</sup>. Parmi les hebdomadaires les plus cités, on retrouve *Trends* (26,2%), *The Economist* (9,5%), *Le Nouvel Observateur* (9,5%), *Le Monde Diplomatique* (9,5%) et le *Télémoniteur* (9,5%).

À l'aune de cette analyse, plusieurs constats s'imposent. Les cadres intermédiaires semblent se documenter abondamment à travers la lecture régulière de plusieurs quotidiens et hebdomadaires. Ils s'informent principalement via le quotidien national le plus important en termes de tirage, *Le Soir*, mais *La Libre Belgique* n'est pas boudée pour autant. La presse régionale ou flamande est peu consultée par les cadres. En revanche, l'élite réformatrice consulte régulièrement un ou plusieurs hebdomadaires. *Le Vif-L'express* est

<sup>56</sup> 3,0% « tous les jours », 3,3% « plusieurs fois par semaine », 8,6% « de temps en temps » et 1,5% « exceptionnellement ».

<sup>57</sup> Respectivement 39,0%, 9,8% et 9,8% des cadres déclarant lire un « autre journal ».

<sup>58</sup> 34,9% et 13,0%.

<sup>59</sup> 7,7% et 5,0%.

<sup>60</sup> 4,4% et 4,1%.

<sup>61</sup> 9,8% « toutes les semaines », 3,6% « plusieurs fois par mois », 4,4% « de temps en temps », 2,1% « exceptionnellement ».

le favori des sondés, mais ces derniers affectionnent également des hebdomadaires au contenu plus ciblé, notamment sur les questions économiques ou internationales.

## **2.3. LE POSITIONNEMENT ET LE PROFIL SOCIO-POLITIQUE DES CADRES DU MR**

### **2.3.1. Le profil socio-politique**

#### *Les générations d'engagement*

Pour examiner la chronologie de l'engagement politique, nous avons demandé aux élites intermédiaires réformatrices la date de leur adhésion à l'une des formations dont le Mouvement réformateur est héritier et/ou la coupole.

Signalons d'emblée que la toute grande majorité des congressistes appartenaient à la composante PRL au Mouvement réformateur (cf. infra).

De manière générale, on observe une courbe relativement linéaire, débutant proche du point 0 pour les années d'adhésion les plus anciennes pour croître de façon plus ou moins constante jusqu'aux années les plus récentes.

La moitié des cadres (52,0%<sup>62</sup>) a adhéré au parti entre 1990 et 2003, c'est-à-dire depuis moins de quinze ans. Les adhésions les plus récentes sont largement dominantes. Un quart des cadres présents ont adhéré au Mouvement réformateur ou à l'une de ses composantes au cours des trois dernières années précédant le congrès (24,9%), et la seconde catégorie la plus fournie est celle des cadres ayant adhéré entre 1995 et 1999. Ces observations sont relativement normales compte tenu de la pyramide des âges que nous avons précédemment évoquée (forte présence d'une classe d'âge relativement jeune, de 21 à 30 ans). En conséquence, le temps de « vie » et de militance requis au sein du parti pour prendre part au congrès ou à des organes de décision fédérale semble ici relativement court. Les cadres MR semblent donc en moyenne ne pas détenir une très longue expérience militante.

Cependant, les cadres plus expérimentés ne sont pas absents du congrès. En effet, ils sont un peu plus d'un quart (26,4%) à avoir adhéré à une formation politique historiquement reliée à l'actuel MR entre 1975 et 1989. La catégorie des cadres affiliés depuis vingt-cinq à trente-cinq ans (soit entre 1965 et 1974) est également relativement bien représentée au congrès (14,6%<sup>63</sup>). Les adhérents les plus anciens (plus de quarante ans d'appartenance à l'une des formations dont le MR est l'héritier) sont très peu nombreux ; ils ne constituent que 7,0% de la population sondée<sup>64</sup>.

Lors du congrès réformateur, nous avons pu déceler la présence de cinq générations de délégués. Ces groupes de militants correspondent aux différentes vagues d'adhésion qui

---

<sup>62</sup> 9,9%, 17,2% et 24,9%.

<sup>63</sup> 7,3% et 7,3%.

<sup>64</sup> 1,1%, 0,7%, 1,5%, et 3,7%.

ont suivi les (importantes) mutations de la famille libérale francophone depuis trente ans <sup>65</sup>.

D'une part, on retrouve les plus « anciens » (affiliation antérieure à 1960). Ayant adhéré à « l'ancien » Parti libéral, ils ne sont plus très nombreux à participer au congrès de l'actuel MR (3,3%).

Vient ensuite une seconde génération d'anciens adhérents, qui se sont affiliés entre 1960 et 1974, soit après l'ouverture du parti au monde chrétien (1961) mais avant son implosion suite aux tensions communautaires. Cette « génération PLP » est encore relativement bien représentée parmi les participants au congrès (18,3%).

L'analyse de la courbe des générations d'engagement nous révèle un creux générationnel pour les années 1975-1979. Seuls 5,1% des cadres actuels du MR se sont affiliés à cette époque. Celle-ci correspond à la période de crise interne due aux tensions communautaires qui ont secoué le pays et le monde politique belge. Plus particulièrement, le problème de Bruxelles déchire la famille libérale. Dès 1971, mais surtout à partir de 1973, ces dissensions se révèlent au grand jour : « de fait, trois formations libérales se meuvent sur l'échiquier politique belge » <sup>66</sup> : les libéraux flamands (PVV), les libéraux bruxellois (PLDP) et les libéraux wallons (PLP wallon). La famille libérale entame donc la seconde moitié des années 1970 totalement déchirée. Elle va procéder durant ces quelques années à un processus de réunification : « Deux événements importants jalonnent l'opération : l'arrivée au PLP wallon de l'aile de centre-droit du Rassemblement wallon et la réunification des libéraux wallons et bruxellois <sup>67</sup>. » L'état d'affaiblissement de la famille libérale durant ces années pourrait donc expliquer le peu de cadres issus de cette génération de la « crise communautaire » présents au congrès de 2003.

La classe expérimentée, avec une affiliation datant de dix à vingt ans, est relativement bien fournie, avec 21,3%. Les cadres de cette classe pourraient être appelés la « génération Gol » ou encore la « génération PRL ». Ils correspondent aux adhérents affiliés après la fondation du nouveau Parti libéral francophone réunifié. Une partie non négligeable des cadres actuels du MR a adhéré au PRL au cours de la première moitié des années 1980, années de renouveau pour la famille libérale, tant au niveau de l'image que du programme ou encore des résultats électoraux. À nouveau, la courbe de générations d'engagement des cadres évolue de façon symptomatique, en rapport étroit avec l'histoire du parti. En effet, on observe un tassement dans le nombre de cadres affiliés

---

<sup>65</sup> Sur le sujet, cf. notamment P. Delwit, « Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », *op. cit.* ; V. HASCAL, M. DETAILLE, « Vingt ans de libéralisme en Wallonie et à Bruxelles », *Res Publica*, 1981, vol. XXIII, n° 2-3, pp. 345-358 ; « La réforme du parti libéral : naissance du parti de la liberté et du progrès PLP », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 125, 13 octobre 1961 ; Marc D'HOORE, « De l'unité à l'ouverture. L'évolution du PRL (1979-1995) », in Centre Paul Hymans, *Les libéraux de 1846 à 1996*, Bruxelles, 1996 ; J.-M. DE WAELE, « Que se passe-t-il donc au PRL ? », *Politique*, n°11, mai 1999 ; M. D'HOORE, « Du PLP au PRL-FDF. II. 1992-1997 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, 1997, n° 1556 ; M. D'HOORE, « Le 'paradoxe libéral'. Essai d'analyse de l'évolution du PRL (1979-1997) », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Les partis politiques en Belgique*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997 (2<sup>e</sup> édition)

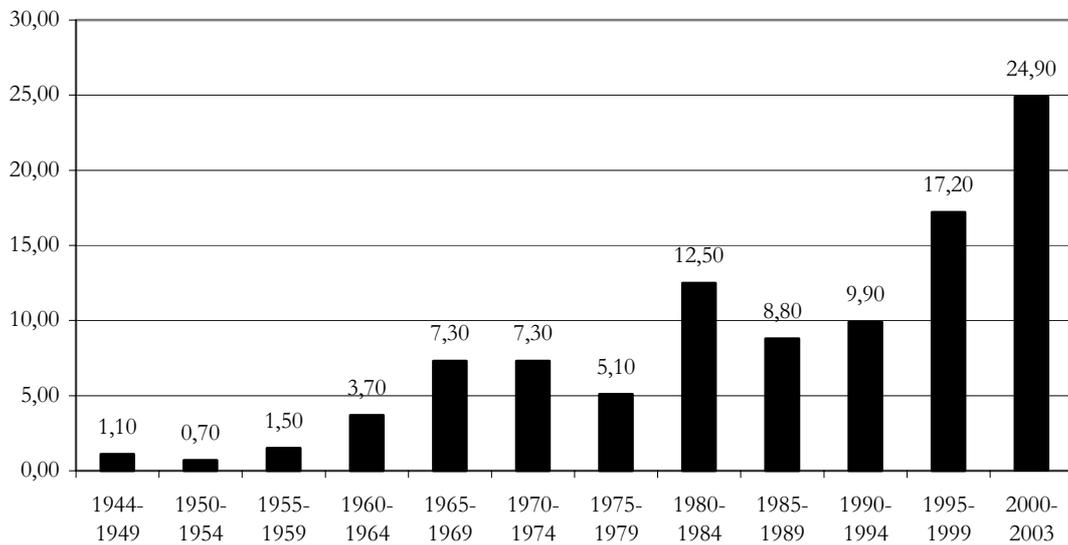
<sup>66</sup> P. DELWIT, *op. cit.*, p. 185.

<sup>67</sup> *Ibidem*, p. 185. En janvier 1977, le PLP wallon s'allie avec le courant de centre-droit du Rassemblement wallon pour donner naissance au PRLW. Deux ans plus tard, en mai 1979, Jean Gol, alors à la tête du PRLW, procède à la fusion du parti avec les libéraux bruxellois. Le PRL est fondé.

entre 1985 et 1989, ainsi que, dans une moindre mesure, entre 1990 et 1994. Ce tassement pourrait s'expliquer par le ralentissement que connaît le parti dans sa progression électorale de l'époque. Il est en prise avec une nouvelle crise identitaire. Les tensions internes, incarnées par la présidence bicéphale Duquesne-Ducarme<sup>68</sup>, se répercutent inévitablement sur la vie interne au mouvement.

Enfin, il y a les « nouveaux », ceux qui ont adhéré entre 1995 et 2003. Présents en très grand nombre au congrès (42,1%), ils font partie de ce que l'on pourrait appeler la « génération Michel ». Ils se sont affiliés après l'accord de fédération unissant le PRL et le FDF. Militants et cadres récents, ils ont rejoint une famille libérale qui renoue alors, dans un premier temps, avec les succès électoraux, ensuite avec le pouvoir. Certains de ces « nouveaux » cadres peuvent également appartenir à la formation du MCC, formation fondée en 1996 et qui s'est arrimée en 1998 à la Fédération PRL FDF pour former la Fédération PRL FDF MCC<sup>69</sup>.

**Graphique 23 : Génération d'adhérents du Mouvement réformateur parmi les cadres intermédiaires (%)**



### *La formation initiale d'adhésion*

Le Mouvement réformateur est une formation politique née d'une histoire mouvementée. Historiquement relié au premier parti politique belge (le Parti libéral), il est également l'héritier de la famille politique ayant connu le parcours le plus tourmenté de l'ensemble des familles politiques traditionnelles.

<sup>68</sup> Cf. M. D'HOORE, « La 'saga des Ducs'. Naissance, vie et mort de l'expérience 'bicéphale' au parti réformateur libéral (1989-1992) », *Res Publica*, 1993, n° 3-4, pp. 475-479.

<sup>69</sup> Le 24 mars 2002, cette fédération s'est dotée d'une structure fédérative commune et plus intégrée, ainsi que d'une nouvelle appellation, celle de Mouvement réformateur.

Afin de percevoir cet héritage et de situer son poids dans le MR d'aujourd'hui, nous avons demandé aux cadres présents au congrès de préciser à quelle formation politique ils avaient initialement adhéré.

L'analyse des réponses à cette question confirme les observations que nous avons pu faire plus haut sur les générations d'engagement. En effet, nous avons distingué cinq générations que l'on retrouve dans les formations auxquelles les cadres MR ont adhéré initialement.

Les générations « PL » et « PLP » (les deux générations d'« anciens ») sont toutes deux aisément repérables. Environ 18% des cadres réformateurs ont originellement adhéré à l'une de ces deux formations <sup>70</sup>. De même, le creux générationnel de la seconde moitié des années 1970 est confirmé. La proportion de cadres ayant adhéré au départ au RW ou au PRLW est très faible <sup>71</sup>.

Celle que nous avons appelée la « classe expérimentée », ou encore la « génération Gol » se retrouve dans le groupe des adhérents au PRL. Cette catégorie est de loin la plus importante, puisqu'elle rassemble plus de la moitié des participants au congrès (54,55%). Outre les cadres de la « génération Gol », elle comprend également une bonne partie de la « nouvelle génération ». Ceci, ajouté au fait que la composante libérale est de loin la plus importante de l'ex-fédération PRL FDF MCC, explique la forte présence de cadres « PRL » au congrès MR.

Enfin, le poids des cadres ayant récemment adhéré à la formation politique est lui aussi confirmé. On peut l'observer au travers de la proportion de cadres « MR » (adhérents très récents, 13,48%), « MCC » (militants eux aussi depuis peu, 3,13%) et, pour partie, « PRL ».

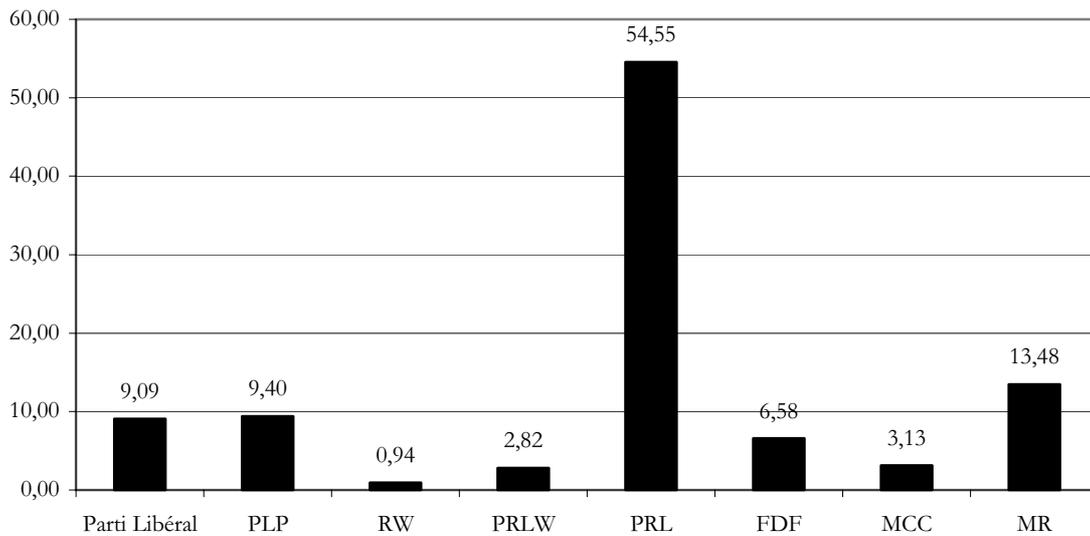
En dépit du fait que le congrès se réunit à Bruxelles, les délégués qui ont originellement adhéré au Front démocratique des francophones (FDF) est modeste (6,5%). Cela peut être dû à la faiblesse relative du nombre d'adhérents du FDF, mais aussi à une posture de réserve ou d'indifférence par rapport à un congrès d'une formation d'abord vécue comme libérale. Alors que, de fait, le PRL s'est fondu dans le MR, le FDF maintient une vie propre en termes idéologiques et organisationnels.

---

<sup>70</sup> Respectivement 9,1% et 9,4%.

<sup>71</sup> Respectivement 0,94% et 2,82%.

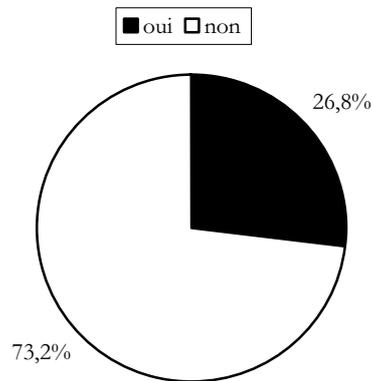
**Graphique 24 : Adhésion initiale aux composantes du MR**



***Des élites intermédiaires pourvues d'un mandat politique***

À la question de savoir si les personnes exerçaient un mandat politique, environ un quart des sondés a répondu par l'affirmative (26,8%).

**Graphique 25 : Exercice d'un mandat politique**



Les cadres interrogés avaient la possibilité de mentionner l'exercice de plusieurs mandats.

Parmi les premiers mandats cités, c'est le mandat le plus important quantitativement – conseiller communal – qui est le plus mentionné. 39,3% des cadres ayant un mandat déclarent occuper cette fonction. Par ailleurs, 14,6% d'entre eux citent le mandat de conseiller de CPAS. On dénombre aussi 10,1% d'échevins, et 10,1% de bourgmestres. Notons la proportion relativement forte de cadres ayant indiqué l'exercice d'un autre mandat que ceux proposés (16,9%).

**Tableau 28 : Mandats politiques exercés par les cadres réformateurs (1)**

	Occurrences	En pourcentage
Conseiller communal	35	39,3
Conseiller CPAS	13	14,6
Échevin	9	10,1
Bourgmestre	9	10,1
Conseiller provincial	2	2,2
Député permanent	3	3,4
Député régional	2	2,2
Parlementaire fédéral ou européen	1	1,1
Autre	15	16,9
Total	89	100,0

Les répondants avaient également la possibilité de mentionner l'exercice d'un deuxième mandat. 24 cadres ont déclaré un tel cumul (soit 6,4% de l'échantillon total). Les mandats les plus cités en second lieu sont ceux de député régional (8 personnes, soit 33,3% des personnes concernées), de conseiller provincial (4 personnes, 16,7%) et de président de CPAS (3 personnes, 12,5%).

**Tableau 29 : Mandats politiques exercés par les cadres réformateurs (2)**

	Occurrences	En pourcentage
Conseiller CPAS	1	4,2
Échevin	1	4,2
Président de CPAS	3	12,5
Conseiller provincial	4	16,7
Député régional	8	33,3
Parlementaire fédéral ou européen	2	8,3
Ministre	1	4,2
Autre	4	16,7
Total	24	100,0

Enfin, seuls deux participants au congrès de 2000 ont mentionné l'exercice d'un troisième mandat. Il s'agit dans les deux cas de députés régionaux.

En conclusion, il est frappant de constater que les personnes interrogées semblent citer en premier lieu leur mandat de type plus local, pour dans un deuxième (voire dans un troisième) temps faire mention de l'exercice d'une fonction à un échelon de pouvoir supérieur (député, parlementaire, ministre).

Nous ne pouvons malheureusement pas présenter ici les données relatives à l'autopositionnement des cadres réformateurs sur un axe gauche-droite. Nous ne sommes pas plus en mesure de proposer une analyse de la manière dont les congressistes classent le MR (ainsi que ses différentes composantes) sur ce même axe gauche-droite. En effet, ces deux questions ont dû être retirées du questionnaire initial à la demande de la direction du parti.

### 2.3.2. Les rapports aux autres partis

Quelles sont la proximité, les affinités, ou l'éloignement envers les autres formations de l'échiquier politique ? Pour ce faire, nous avons demandé aux personnes interrogées d'évaluer, sur une échelle de 0 à 7, leur degré de sympathie envers les autres partis (0 signifie l'antipathie la plus forte, 7 correspond à la sympathie la plus importante).

Le contexte général du congrès doit être gardé à l'esprit à la lecture des résultats. En effet, le congrès de 2003 est un congrès pré-électoral et programmatique. Il est possible que dans cette atmosphère de campagne électorale, caractérisée par la compétition et l'affirmation de son identité par rapport aux autres formations de l'échiquier politique, les cadres présents aient davantage marqué leur antipathie envers leurs concurrents que dans un contexte plus apaisé de milieu de législature.

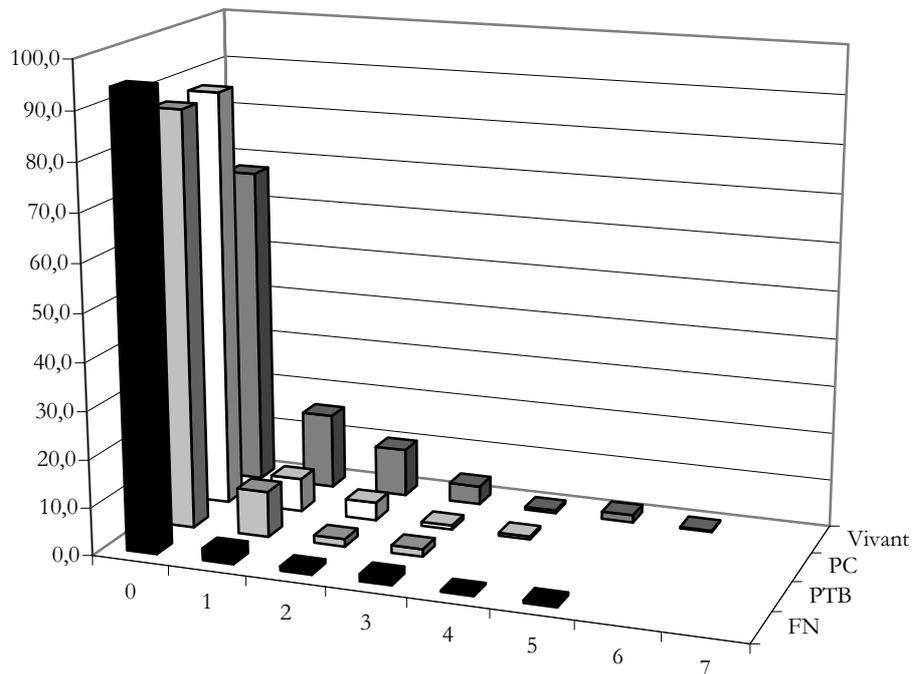
D'une façon générale, les taux de non-réponse varient en fonction de l'appartenance des partis à la partie francophone ou flamande du pays. Globalement, le nombre moyen de non-réponses se chiffre à 53 dans le cas des partis francophones (soit 14% de l'échantillon), pour atteindre le chiffre moyen de 84 pour les partis flamands (22% de l'échantillon).

Remarquons également que, globalement, l'opinion des cadres du MR envers les autres partis politiques est peu favorable. 88,85% d'entre eux choisissent en moyenne les positions allant de 0 à 3 (soit toutes les positions plus ou moins défavorables) pour l'ensemble des partis.

Les partis d'extrême droite sont ceux qui suscitent la répulsion la plus forte parmi les cadres réformateurs. 96,0% des répondants pointent le degré 0 de sympathie envers le Vlaams Blok. La note moyenne de sympathie envers ce parti se chiffre à 0,07 sur notre échelle allant de 0 à 7. Le Front national est également loin de s'attirer la sympathie des congressistes. La quasi-totalité d'entre eux a indiqué l'une des positions défavorables (98,5% sur les notes allant de 0 à 3). Plus clairement encore, 94,1% des sondés choisissent la position « zéro » pour cette formation. Sa note moyenne atteint seulement 0,13.

À l'autre bout de l'échiquier politique, les partis d'extrême gauche génèrent aussi de forts sentiments de répulsion. En effet, la totalité des personnes interrogées ont un avis défavorable voire très défavorable envers le Parti du travail de Belgique (PTB). L'antipathie extrême (la note 0) est cependant légèrement moins prononcée que dans le cas des partis précédemment évoqués. Il n'en reste pas moins que 87,2% des membres lui ont attribué la note de zéro. Sa note moyenne s'en approche dès lors très fortement : 0,18. Pour sa part, le Parti communiste suscite des avis relativement semblables. À nouveau, l'ensemble des cadres (à deux exceptions près) ont un avis peu favorable envers ce dernier. Ces opinions se répartissent de façon similaire que dans le cas du PTB, puisque 87,7% des sondés n'ont aucune sympathie pour le PC (note 0), et que sa note moyenne est de 0,20.

**Graphique 26 : Degré de sympathie (allant de 0 à 7) pour le Front national, Vivant, le Parti du travail de Belgique et le Parti communiste**



Les formations politiques héritières de la Volksunie <sup>72</sup>, la N-VA et Spirit, ne sont pas non plus très appréciées des cadres réformateurs. Cependant, la répulsion est moins forte que dans le cas des partis précédents. Le schéma est relativement semblable pour les deux « nouveaux venus » de la scène politique flamande. La quasi-totalité des répondants pointe une note d'antipathie (de 0 à 3) <sup>73</sup>. La note zéro recueille deux tiers des avis <sup>74</sup>, tandis que la note 1 rassemble environ 20% des opinions <sup>75</sup>. La sympathie moyenne des cadres du MR envers les deux partis communautaires flamands est très proche : 0,57 pour la N-VA, 0,67 pour Spirit. Ces observations pourraient nous faire penser que les cadres réformateurs se sont davantage exprimés par rapport au caractère communautaire de ces deux partis, et non par rapport à leurs positions sur d'autres thèmes de l'agenda politique.

Enfin, la sympathie des cadres réformateurs envers Vivant présente la configuration suivante : une note moyenne de sympathie de 0,60, avec une concentration des opinions négatives sur les notes 0 (67,5%), 1 (15,9%) et 2 (10,1%).

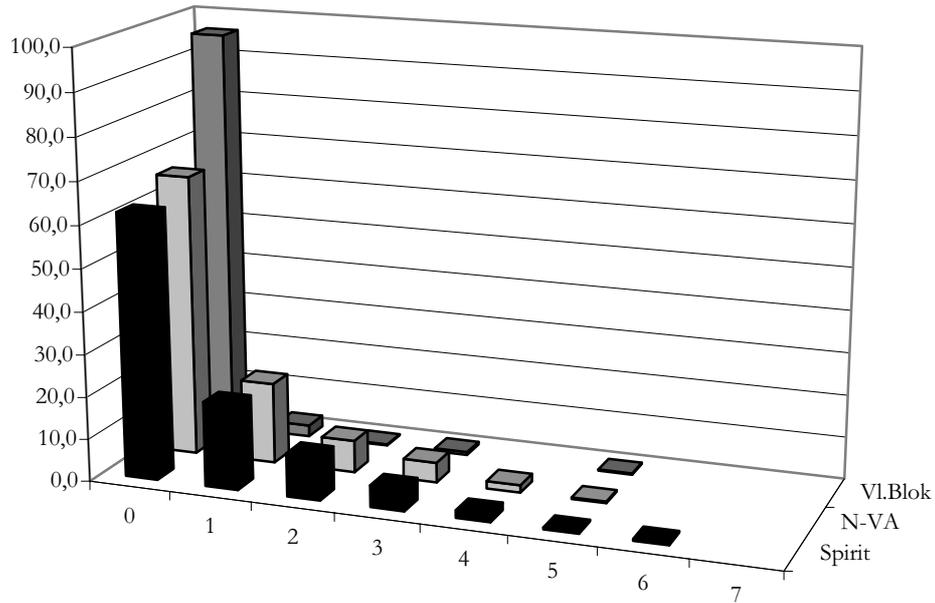
<sup>72</sup> P. DELWIT, E. VAN HAUTE, « L'implosion et la fin d'un parti : la Volksunie », *L'année sociale 2001*, Bruxelles, De Boeck, 2002, pp. 13-24.

<sup>73</sup> 97,8% des cadres pour la n-va, 97,5% pour Spirit.

<sup>74</sup> 66,5% pour la n-va, 62,2% pour Spirit.

<sup>75</sup> 19,1% pour la n-va, 20,0% pour Spirit.

**Graphique 27 : Degré de sympathie (allant de 0 à 7) pour le Vlaams Blok, la N-VA et Spirit**

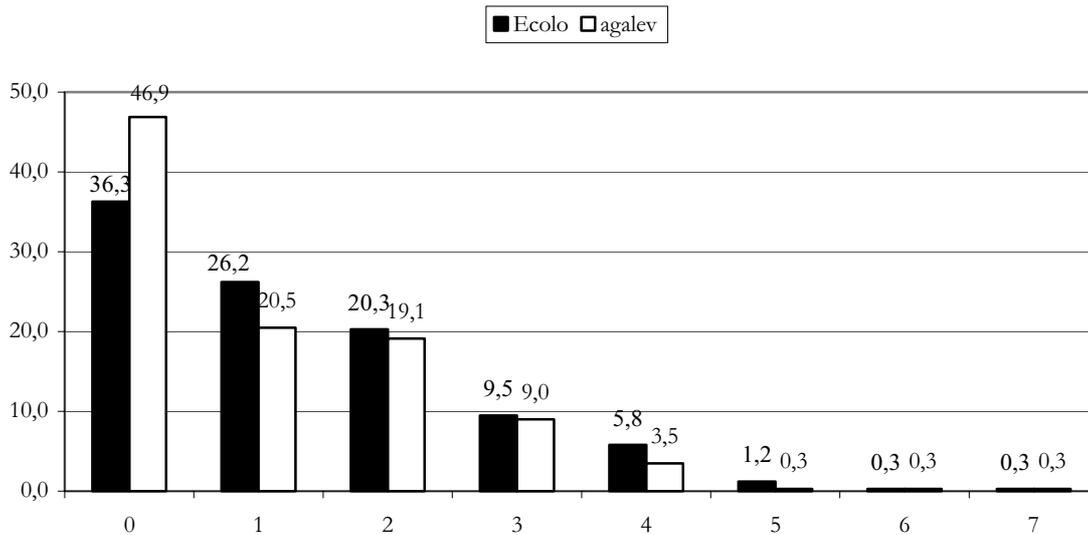


Parmi les partis dits traditionnels, ce sont les partis écologistes (Écolo et Agalev) qui suscitent le moins de sympathie dans le chef des cadres du MR. L'antipathie envers ces formations politiques est patente. Plus de 90% des congressistes les placent dans une configuration manifestement défavorable (soit de 0 à 3)<sup>76</sup>. Au demeurant, parmi les notes proposées, le zéro est celle qui recueille le plus d'occurrences (36,3% pour Écolo, et même 46,9% pour Agalev). Ceci explique la faiblesse du degré moyen de sympathie envers ces deux partis, qui s'établit à 1,28 dans le cas du parti vert francophone, et à 1,05 dans le cas des verts flamands.

Les avis favorables envers les formations écologistes sont donc peu nombreux. De plus, lorsqu'il est exprimé, le degré de sympathie est assez faible (en grande partie sur la position 4). Très clairement, les partis verts suscitent les plus grandes réserves dans le chef des élites intermédiaires du Mouvement réformateur. Ce phénomène doit être mis en relation avec la participation commune des réformateurs et des écologistes au sein des différents exécutifs arc-en-ciel. Cette collaboration à une majorité commune a donné lieu à de nombreuses escarmouches depuis 1999. La plus médiatique, également la plus proche de la date du congrès, étant la cristallisation autour du vote d'une exception à la loi interdisant la publicité pour le tabac pour permettre la tenue d'un grand prix de Formule 1 à Francorchamps.

<sup>76</sup> 92,3% des cadres MR optent pour une position négative envers Écolo, et 95,5% font le même choix en ce qui concerne Agalev.

**Graphique 28 : Degré de sympathie (allant de 0 à 7) pour les formations écologistes (Écolo et Agalev) (%)**

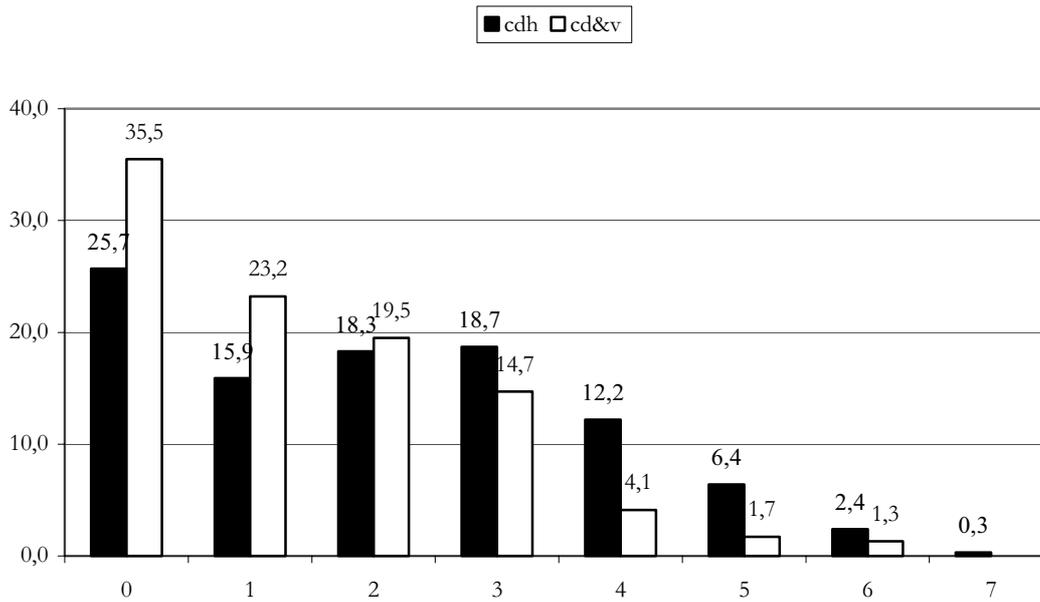


Les opinions relatives aux formations sociales-chrétiennes – CDH et CD&V – sont relativement moins tranchées. Comme dans le cas des partis verts, l'agrégation des notes défavorables rassemble un grand nombre de congressistes (78,6% dans le cas du CDH, et 92,8% pour le CD&V). Cependant, les choses se présentent de manière plus nuancée. Les cadres réformateurs ne sont respectivement que 25,7% (CDH) et 35,5% (CD&V) à avoir attribué la note zéro, contre 36,3% (Écolo) et 46,9% (Agalev). Par ordre de classement, la note zéro reste malgré tout la note la plus importante. Mais les positions médianes défavorables (2 et 3), voire la position 4 (médiane favorable) dans le cas du CDH, sont plus fréquemment pointées que cela n'était le cas pour les verts, où les positions 0 et 1 étaient les plus présentes. Par ailleurs, 21,4% des cadres réformateurs ont exprimé une sympathie plus ou moins prononcée envers le CDH. Le CD&V est loin de recueillir le même degré de sympathie (7,2% d'avis plus ou moins positifs). Ceci explique que la note moyenne de sympathie soit plus élevée pour les sociaux-chrétiens que pour leurs homologues écologistes : 2,06 pour le CDH ; 1,39 pour le CD&V.

À première vue, les données relatives aux formations socialistes sont relativement semblables. L'agrégation des notes défavorables rassemble également un grand nombre de congressistes (76,8% pour le PS ; 87,3% pour le SP.A). Cependant, la distribution des notes de sympathie diffère de ce que l'on a pu observer envers les formations sociales-chrétiennes et écologistes. Le PS est le parti qui recueille, proportionnellement, le plus grand nombre d'avis positifs (23,2%) ; de même, le SP.A est la formation politique flamande (à l'exception du VLD) la plus appréciée des cadres réformateurs (12,7% d'avis positifs).

Notons que les positions médianes (défavorables et favorables, de 2 à 5) sont majoritaires (ensemble, ces quatre notes représentent 64,3% des réponses pour le PS, et 53,4% des réponses pour le SP.A).

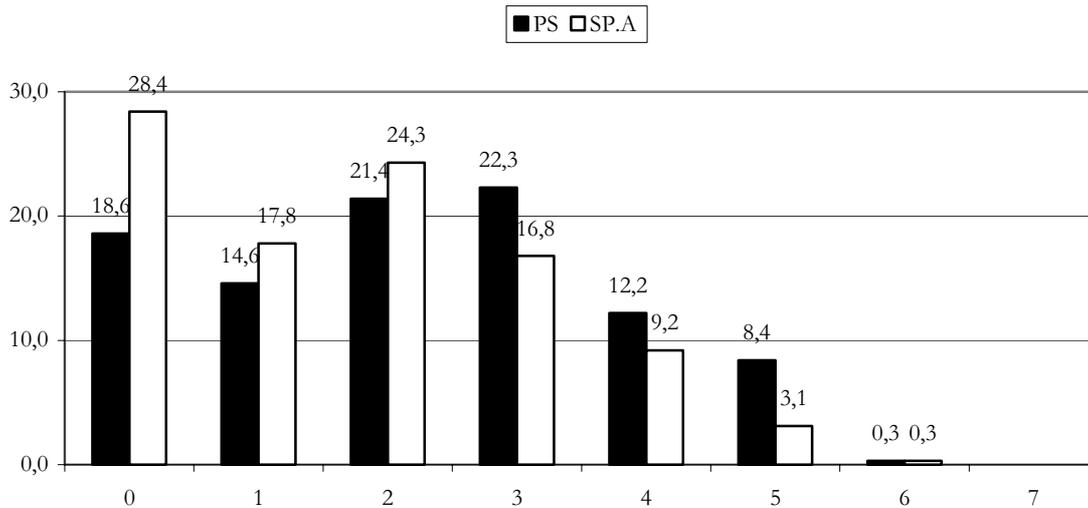
**Graphique 29 : Degré de sympathie (allant de 0 à 7) pour les formations sociales-chrétiennes (CDH et CD&V) (%)**



Inversement, le Parti socialiste est celui envers lequel les cadres réformateurs témoignent le moins d'antipathie. Les positions 0 et 1 ne rassemblent que 33,2% des réponses pour 41,6% dans le cas du Centre démocrate humaniste et 62,5% pour Écolo (soit le double). Le PS est la seule formation francophone pour laquelle la note zéro n'est pas la note la plus fréquemment citée par les congressistes. C'est la position 3 à laquelle les cadres réformateurs font le plus souvent référence, avec 22,3%. Dès lors, le degré moyen de sympathie envers le PS est le plus élevé des trois partis francophones évoqués, puisque la note s'élève à 2,19 sur 7, soit presque un point supérieur à celle décernée à Écolo. De même, le SP.A obtient la note de sympathie la plus élevée des formations flamandes analysées jusqu'ici, avec 1,71.

Plusieurs raisons expliquent cette note. La première est, dans certains cas, la proximité philosophique historique qui existe envers le Parti socialiste. Deuxièmement, le Parti socialiste a, en signant un accord préélectoral avec les libéraux en 1997, sorti cette formation de l'isolement politique dans lequel elle était confinée depuis 1987. Cette entente qui n'a jamais fait l'objet d'une confirmation officielle des instances dirigeantes des deux formations a permis le retour des libéraux aux affaires après douze années d'opposition. Ensuite, le travail de refondation du PS n'est pas à sous-estimer. Le Parti socialiste a en quelques années redessiné son image, révisé son programme et modifié son personnel politique. Il est fort probable que les élites libérales aient perçu ces mutations et y soient sensibles.

**Graphique 30 : Degré de sympathie (allant de 0 à 7) pour les formations socialistes (PS et SP.A)**



Enfin, nous avons demandé aux congressistes réformateurs d'exprimer leur opinion (toujours sur la même échelle allant de 0 à 7) envers le VLD, parti frère du MR dans l'espace politique flamand.

De l'analyse des résultats, plusieurs constatations intéressantes peuvent être tirées. D'une part, c'est la seule formation de l'échiquier politique belge pris dans son ensemble qui recueille une note moyenne de sympathie positive, avec 4,34. La différence avec le deuxième parti en termes de note moyenne de sympathie (le PS) est énorme : 2,15 !

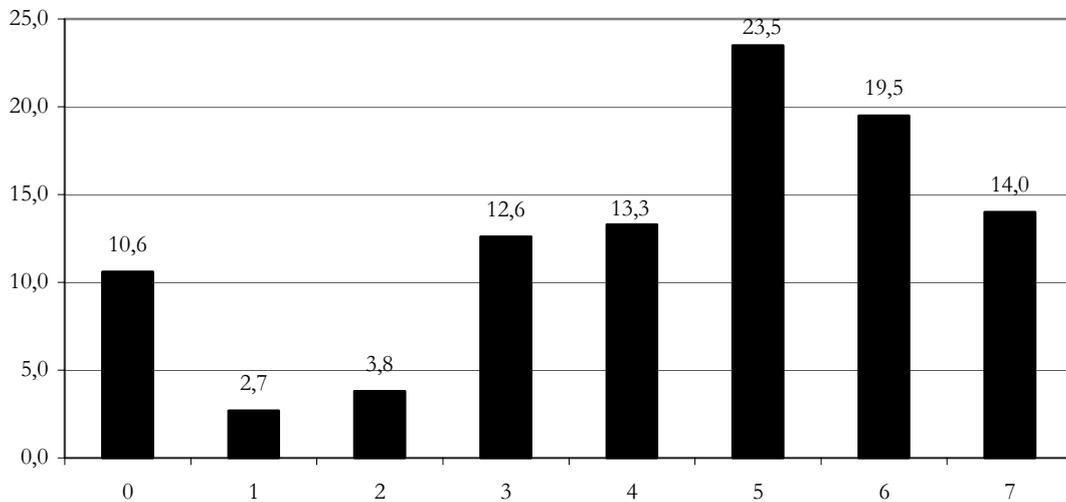
Plus de la moitié des répondants (57,0%) situent leur sympathie envers le VLD sur les notes allant de 5 à 7, soit les notes les plus proches de la sympathie totale. Les quatre notes les plus fréquemment citées par les cadres réformateurs sont les quatre notes correspondant à une opinion favorable (4 à 7). La note trois (note médiane-défavorable) arrive en cinquième position. Les cadres MR semblent donc avoir une image plutôt positive de leur homologue flamand. Ceci est d'autant plus remarquable que nous avons pu constater qu'en général, à appartenance idéologique semblable, une formation politique de l'autre aile linguistique attirait moins la sympathie des cadres réformateurs. Tant pour les écologistes que pour les sociaux-chrétiens ou les socialistes, les partis flamands recueillent une note de sympathie inférieure à celle de leur homologue francophone.

Cette tendance à considérer d'un œil plus méfiant les formations politiques flamandes s'infirme nettement dans le cas du VLD. La proximité idéologique entre le MR et le VLD dissipe la distance créée par l'éloignement linguistique.

En conclusion, de façon assez logique, l'opposition la plus franche s'observe pour les partis à la marge du système politique, a fortiori s'ils sont situés aux extrêmes du spectre politique – le FN, le PTB le PC du côté francophone ; le Vlaams Blok du côté flamand. Parmi les partis traditionnels, les cadres expriment le sentiment de proximité le plus développé à l'endroit de leur homologue flamand, le VLD. Les autres partis recueillent tous une note moyenne négative. Rappelons que les partis francophones sont toujours davantage appréciés que leurs partenaires flamands, et que les formations socialistes sont

plus estimées que les formations sociales-chrétiennes, et surtout les formations écologistes.

**Graphique 31 : Degré de sympathie (allant de 0 à 7) pour la formation libérale flamande (VLD)**



### 2.3.3. Les cadres réformateurs, la gauche, la droite et les questions socio-économiques

En matière socio-économique, il convient en premier lieu de relever le relatif déséquilibre dans les avis exprimés par les sondés<sup>77</sup>. En effet, la proportion de réponses les plus tranchées (tout à fait d'accord *versus* tout à fait contre) est largement inférieure à celle des réponses les plus « centristes ». Sur les 2 366 réponses reçues aux sept questions, 584 sont recensées sous la rubrique des « tout à fait » (d'accord ou contre) pour 1 646 sous la rubrique des « plutôt » (d'accord ou contre) et 136 réponses « je ne sais pas ». On ne peut donc pas caractériser les congressistes par un « extrémisme » marqué. Leur positionnement en matière socio-économique relève davantage d'opinions intermédiaires, plus « centristes ».

Deuxièmement, et par delà cette constatation, on note plutôt un ancrage à droite des cadres du Mouvement réformateur. Parmi les sept propositions envisagées, seule une révèle une perspective majoritairement à gauche. Il s'agit de la proposition suivante : « il est important de diminuer les écarts entre revenus ». C'est aussi celle dont la « désirabilité sociale » est la plus manifeste. Une autre des sept propositions divise les cadres du MR, avec 48,8% des positions à droite de l'axe, et 43,8% à gauche. Il s'agit de la proposition concernant la privatisation de la poste.

<sup>77</sup> Cf. description de la méthodologie dans P. DELWIT, B. HELLINGS, E. VAN HAUTE, « Les cadres intermédiaires du Parti socialiste et d'Écolo. Profils, comportements et positionnements », *op. cit.*, p. 30.

Dans les cinq autres configurations, les opinions sont plus ou moins majoritairement à droite. On distingue deux types de positionnement à droite, l'un plus marqué que l'autre. D'une part, deux propositions recueillent une majorité importante de positions de droite (plus de 70%) :

- « les organisations syndicales doivent avoir plus de poids » (71,3%) et
- « augmenter la flexibilité du travail est nécessaire » (86,1%).

Un second groupe de propositions se détache aussi. Un positionnement à droite est toujours identifiable, bien que moins marqué que dans le cas des propositions précédentes :

- « les citoyens doivent pouvoir choisir leur niveau de protection sociale » (64,2% de positions à droite) ;
- « réduire le temps de travail est important » (60,1% à droite) ;
- « moins l'État intervient, mieux se porte l'économie » (60,7% à droite).

**Tableau 30 : Réponses des cadres réformateurs aux propositions d'ordre socio-économique**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt contre	Tout à fait contre	Je ne sais pas	Sans réponse
La poste doit être privatisée	40	125	107	41	25	35
Les organisations syndicales doivent avoir plus de poids dans les grandes décisions économiques	20	64	151	90	13	35
Augmenter la flexibilité du travail est nécessaire	104	187	34	3	10	35
Diminuer les écarts entre revenus est important	60	139	102	12	25	35
Les citoyens doivent pouvoir choisir individuellement leur niveau de protection sociale	51	166	76	32	13	35
Réduire le temps de travail est important	21	92	147	56	22	35
Moins l'État intervient, mieux se porte l'économie	36	169	87	18	28	35

À partir des réponses, nous avons construit un axe gauche-droite sur les questions socio-économiques, où la position la plus à droite équivaut à - 10 et la plus à gauche à 10<sup>78</sup>. Comme nous l'avons épinglé, la question concernant la diminution de l'écart entre les revenus révèle le seul positionnement moyen à gauche parmi les cadres réformateurs (1,97 sur notre échelle). De même, la division des congressistes quant à la question de la privatisation de la poste est confirmée (score moyen de 0,24). Le calcul des scores moyens sur notre échelle illustre la division des cinq autres propositions en deux groupes. Deux scores avoisinent les - 5, soit une position clairement à droite (rôle des syndicats et flexibilité du travail). Les trois autres approchent les - 2, soit une configuration de droite relative. Le positionnement moyen sur notre axe pour les sept questions s'élève à - 1,70. Nous pouvons donc manifestement classer le MR comme un parti de droite modérée, sous l'angle des positions socio-économiques de ses cadres.

<sup>78</sup> Tout à fait d'accord ou contre (droite) = - 10. Plutôt d'accord ou contre (droite) = - 5. Tout à fait d'accord ou contre (gauche) = 10. Plutôt d'accord ou contre (gauche) = 5. Je ne sais pas = 0.

**Tableau 31 : Classement sur une échelle allant de - 10 (position la plus à droite) à 10 position la plus à gauche sur les différentes propositions soumises**

La poste doit être privatisée	0,24
Les organisations syndicales doivent avoir plus de poids dans les grandes décisions économiques	- 3,36
Augmenter la flexibilité du travail est nécessaire	- 5,25
Diminuer les écarts entre revenus est important	1,97
Les citoyens doivent pouvoir choisir individuellement leur niveau de protection sociale	- 1,89
Réduire le temps de travail est important	- 1,86
Moins l'État intervient, mieux se porte l'économie	- 1,76
Moyenne	- 1,70

### 2.3.4. Les cadres réformateurs, la gauche, la droite et les questions sociétales

#### *Les questions de valeurs et d'éthique*

Les observations que nous avons pu isoler sur les questions socio-économiques ne se retrouvent pas sur ce premier jeu de questions de société. En effet, l'équilibre entre les réponses plus tranchées (tout à fait d'accord *versus* tout à fait contre) et les réponses plus modérées (plutôt d'accord *versus* plutôt contre) est plus manifeste. Sur les 1 352 réponses reçues, 692 le sont sous la rubrique des « tout à fait » (d'accord ou contre), pour 573 sous la rubrique des « plutôt » (d'accord ou contre). En même temps, le nombre d'hésitants est toujours aussi modeste ; le total des réponses « je ne sais pas » s'élève à 87.

Examinée sous cet angle, la dimension « centriste » apparaît moins prégnante parmi les cadres réformateurs que dans le canevas relatif aux thématiques socio-économiques. Les positions plus marquées sont davantage pointées, dépassant même en nombre les positions plus modérées.

Globalement, le positionnement apparaît également légèrement moins homogène qu'il ne se dévoilait pour les questions socio-économiques. Parmi les quatre propositions envisagées, deux révèlent des options très clairement majoritaires dans la direction du libéralisme culturel :

- la proposition d'interdiction de l'avortement (87% de cadres sur les deux positions libérales) et
- la distribution de préservatifs dans les écoles (75,2%).

En ce qui concerne la proposition sur le mariage nécessaire si l'on veut des enfants, la majorité libérale culturelle est un peu moins marquée : 55,9% des répondants se situent sur les positions incarnant cette tendance, pour 36,1% sur les positions autoritaires. Enfin, la quatrième proposition recueille une majorité d'opinions autoritaires. Il s'agit de la proposition sur la dépenalisation de la consommation de cannabis. Dans ce cas-ci, deux tiers des cadres (65,7%) se situent sur les positions de type autoritaire, pour 28,4% sur les positions libertaires.

**Tableau 32 : Réponses des cadres réformateurs aux propositions d'ordre sociétal**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt contre	Tout à fait contre	Je ne sais pas	Sans réponse
La consommation de cannabis doit être dépenalisée	30	66	82	140	20	35
Si on veut des enfants, il faut se marier	32	90	70	119	27	35
L'avortement doit être interdit	11	21	81	213	12	35
Pour combattre le sida, des préservatifs doivent être distribués dans toutes les écoles	132	122	41	15	28	35

Sur ces thématiques, nous avons également élaboré un axe gauche-droite, où la position la plus à droite équivaut à - 10 et la plus à gauche à 10 <sup>79</sup>.

Seule une proposition obtient une moyenne négative, donc un classement à droite (autoritaire) : celle sur le cannabis (- 3,49). Les trois autres positionnements indiquent qu'en matière sociétale, les cadres se situent donc en moyenne sur le versant gauche (libertaire) de l'axe. Deux propositions dévoilent un positionnement de gauche libertaire marqué : la première est celle sur l'avortement (6,86) ; la seconde celle sur le sida (4,67). La dernière proposition révèle un ancrage à gauche, mais de façon moins prononcée que les deux précédentes : la proposition sur les enfants et le mariage recueille un positionnement moyen de 2,28.

Sous l'angle du classement gauche-droite sur les questions de société, les positionnements des cadres montrent une cohérence d'ensemble mitigée. Ils varient donc fortement en fonction de la question posée. On constate que les scores moyens se distribuent presque sur l'échelle entière (de - 4 à 7). Ceci infirme ce que nous avons pu observer en matière socio-économique. Les observations sont plus nettes, à la fois dans les scores moyens, mais aussi dans les différentiels observés entre ces scores moyens.

Le score moyen le plus à droite sur les questions sociétales (- 3,49, cannabis) se situe en effet plus à droite que les positionnements de droite observés sur les questions d'ordre socio-économique (si l'on excepte la proposition sur la flexibilité du travail).

De plus, il est frappant de constater qu'en matière socio-économique, l'ensemble des positionnements moyens des congressistes se situent à droite de l'axe proposé (à une exception près). À l'inverse, sur les questions sociétales, les cadres du MR se situent généralement sur le versant gauche de l'axe proposé (libertaire *versus* autoritaire), également à une proposition près.

De même, la note moyenne globale en matière sociétale est positive (2,58), alors que le positionnement moyen des cadres réformateurs sur les questions d'ordre socio-économique est négatif (- 1,70). Ceci confirme notre constatation de départ, selon laquelle les positionnements en matière sociétale sont plus tranchés que ceux concernant les questions socio-économiques. Cela atteste également d'un positionnement de centre-droite en matière économique, mais plutôt à gauche sur les questions sociétales.

<sup>79</sup> Tout à fait d'accord ou contre (droite) = - 10. Plutôt d'accord ou contre (droite) = - 5. Tout à fait d'accord ou contre (gauche) = 10. Plutôt d'accord ou contre (gauche) = 5. Je ne sais pas = 0.

**Tableau 33 : Classement sur une échelle allant de - 10 (position la plus à droite) à 10 (position la plus à gauche) sur les différentes propositions soumises**

La consommation de cannabis doit être dépénalisée	-3,49
Si on veut des enfants, il faut se marier	2,28
L'avortement doit être interdit	6,86
Pour combattre le Sida, des préservatifs doivent être distribués dans toutes les écoles	4,67
Moyenne	2,58

**Les questions law and order**

Qu'en est-il sur les problématiques relatives aux questions *law and order* et aux thématiques de l'immigration ?

Comme les autres partis, les cadres du Mouvement réformateur se sont vu présenter des suggestions sur des problématiques sécuritaires ou relatives à l'immigration. Seules trois propositions ont pu être soumises aux congressistes, la direction du parti ayant souhaité ôter la proposition suivante : « Il y a trop d'immigrés en Belgique ».

Tout comme dans le premier jeu de questions soumises sur les thèmes de société, la proportion de réponses « centristes » et « extrêmes » est relativement équilibrée. On recense 436 réponses nettes (tout à fait d'accord ou contre) sur 1 014 réponses fournies, pour 499 réponses nuancées (plutôt d'accord ou contre). Dans le même temps, nous y reviendrons, le nombre de réponses hésitantes atteint le chiffre de 79.

À nouveau, la dispersion des configurations est importante. On peut retrouver un cas pour lequel les réponses sont très majoritairement universalistes : la proposition sur la peine de mort (73,7% de cadres sur les deux positions « universalistes »). Pour sa part, la proposition relative au droit de vote des étrangers divise les cadres réformateurs. Une courte majorité d'entre eux se situe sur les positions « universalistes » : 52,4%, contre 44,7% sur les deux positions incarnant le versant ethnocentriste de notre axe. Enfin, la tendance est inversée dans le cas de la proposition sur les expulsions des demandeurs d'asile. Cette fois, une majorité de cadres se situent sur les positions incarnant la tendance ethnocentriste (52,0%), pour 29,5% sur des opinions « universalistes ».

**Tableau 34 : Réponses des cadres réformateurs aux propositions de type *law and order***

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt contre	Tout à fait contre	Je ne sais pas	Sans réponse
Les expulsions de demandeurs d'asile ne sont pas assez nombreuses	64	112	63	37	62	35
Les étrangers résidant depuis cinq ans dans une commune doivent pouvoir voter aux élections communales	55	122	81	70	10	35
La peine de mort doit être rétablie	29	53	68	181	7	35

Sur cet ensemble de questions, les postures sont manifestement divergentes. Nous avons à nouveau élaboré un axe gauche-droite, où la position la plus à droite équivaut à - 10 et la plus à gauche à 10 <sup>80</sup>.

La moyenne d'ensemble est de 1,12, soit un positionnement très légèrement universaliste, plus à droite que ce que nous avons pu observer pour les questions de libéralisme culturel (2,58), mais plus à gauche que ce que nous a révélé l'analyse des propositions en matière socio-économique (- 1,70). Compte tenu que la totalité des questions soumises aux autres partis n'ont pu être posées aux cadres du MR, la comparaison relative à la moyenne doit être faite avec prudence car elle est calculée sur des bases qui ne sont pas identiques.

**Tableau 35 : Classement sur une échelle allant de - 10 (position la plus à droite) à 10 position la plus à gauche sur les différentes propositions soumises**

Les expulsions de demandeurs d'asile ne sont pas assez nombreuses	-1,53
Les étrangers résidant depuis cinq ans dans une commune doivent pouvoir voter aux élections communales	0,17
La peine de mort doit être rétablie	4,72
Moyenne	1,12

Pour ce qui a trait au positionnement politique, la configuration dévoilée par les congressistes réformateurs se présente de manière très semblable à celle observée pour la thématique sociétale précédente. Sous l'angle du classement gauche-droite sur les questions de société, les positionnements des cadres attestent d'une cohérence d'ensemble faible. On observe en effet dans le positionnement des cadres trois configurations différentes : ethnocentriste, neutre, universaliste.

Soulignons cependant une hésitation et une tension sur la question ayant trait à l'immigration (expulsions des demandeurs d'asile). Pour cette proposition, le nombre de réponses « Je ne sais pas » est largement supérieur à ce que l'on recense dans cette catégorie pour les autres suggestions (62). Cela peut être lié à une hésitation sur la réponse. Cela peut éventuellement être aussi une réponse difficilement avouable.

## 2.4. LE MR VU PAR SES CADRES

À l'occasion du congrès d'avril 2003, nous avons aussi sondé les élites intermédiaires MR sur la perception de leur propre formation politique. Bien évidemment, plus que tout autre jeu de questions, les propositions soumises sont sujettes à des effets de contexte. Dans cette optique, trois données doivent être rappelées :

- le Mouvement réformateur et ses composantes sortent d'une décennie riche en mutations. L'assise du parti a été élargie à deux reprises, en 1993 d'abord, en créant une fédération avec le FDF ; en 1998 ensuite, grâce à l'extension de la fédération au MCC. De plus, en 2003, les « libéraux » se présenteront aux élections sous un

<sup>80</sup> Tout à fait d'accord ou contre (droite) = - 10. Plutôt d'accord ou contre (droite) = - 5. Tout à fait d'accord ou contre (gauche) = 10. Plutôt d'accord ou contre (gauche) = 5. Je ne sais pas = 0.

- nouveau label. En effet, en mars 2002, la Fédération PRL FDF MCC s'est muée en Mouvement réformateur, petit pas supplémentaire vers une intégration plus forte des trois composantes de la fédération <sup>81</sup> ;
- après leur passage dans l'opposition pendant les années 1990, les libéraux francophones ont renoué avec la participation gouvernementale depuis 1999. Si les libéraux ont enregistré un très léger tassement lors de ce scrutin, le parti s'était en revanche profilé comme incontournable, entre autres dans l'optique d'un renvoi des sociaux-chrétiens dans l'opposition ;
  - la législature 1999-2003 a permis de confirmer le rôle de Louis Michel en tant que personnalité emblématique et charismatique du parti. Le congrès de Bruxelles intervient au terme de quatre années de participation aux différents gouvernements fédéraux, régionaux et communautaire. En outre, il précède de peu les élections législatives de mai 2003. Il est donc à la fois l'occasion de poser un premier bilan de cette participation gouvernementale, de présenter le programme électoral mais aussi, et surtout, de galvaniser les élites intermédiaires pour cette importante échéance électorale.

Tous ces éléments sont à prendre en compte dans la lecture et l'interprétation des résultats qui suivent.

Différentes affirmations ont été soumises à l'avis des cadres interrogés. Pour chacune d'elles, ces derniers devaient exprimer leur opinion entre cinq propositions : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt contre », « tout à fait contre », « je ne sais pas ». Quatre questions relatives au parti ont été posées.

D'une manière globale, les réponses s'équilibrent de façon relative. Les opinions les plus tranchées (594 de tout à fait d'accord ou contre) sont à peine moins nombreuses que les avis plus modérés (646 plutôt d'accord ou contre).

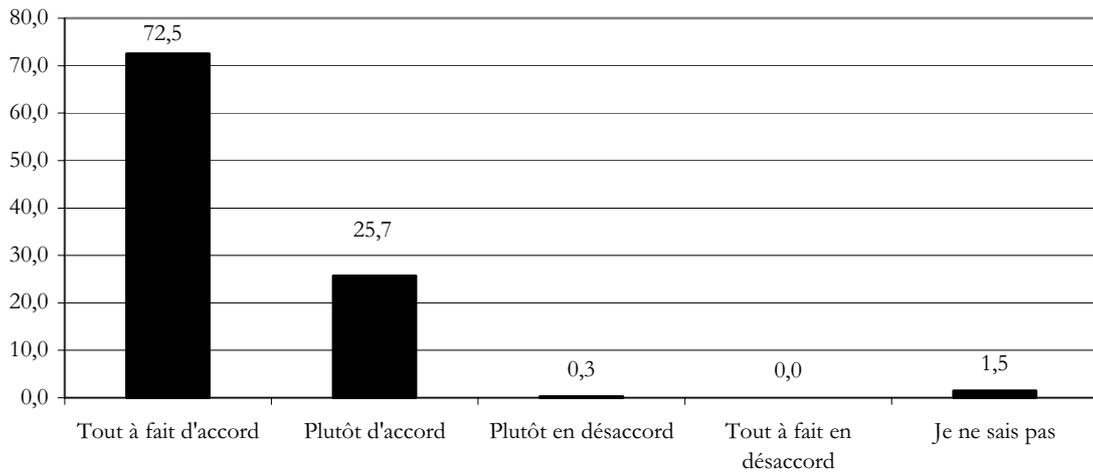
**Tableau 36 : Appréciations portées par les cadres réformateurs sur leur parti dans son activité interne et externe**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt contre	Tout à fait contre	Je ne sais pas	Sans réponse
La marque du MR au gouvernement est importante	245	87	1	0	5	35
Le MR doit prioritairement travailler avec le VLD	105	175	23	6	29	35
Le MR est LE parti qui défend les indépendants	134	162	18	3	21	35
Les décisions dans mon association communale sont prises de manière démocratique	85	134	46	16	57	35

Sur le plan externe, ils sont 98,2% à considérer positivement ou très positivement l'action et l'empreinte de la formation réformatrice dans son rôle de parti de gouvernement. Même s'il est vraisemblable que le moment du congrès a joué un rôle dans ce score, celui-ci se révèle cependant très élevé.

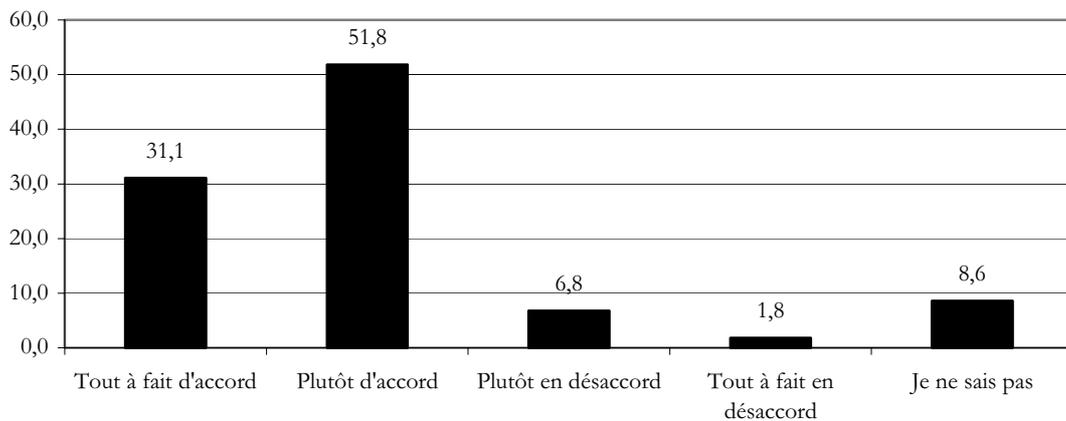
<sup>81</sup> P. DELWIT, *Composition, décomposition et recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, Éditions Labor, 2003, p. 113.

**Graphique 32 : Appréciation portée par les cadres réformateurs à la suggestion « La marque du MR au gouvernement fédéral est importante » (%)**



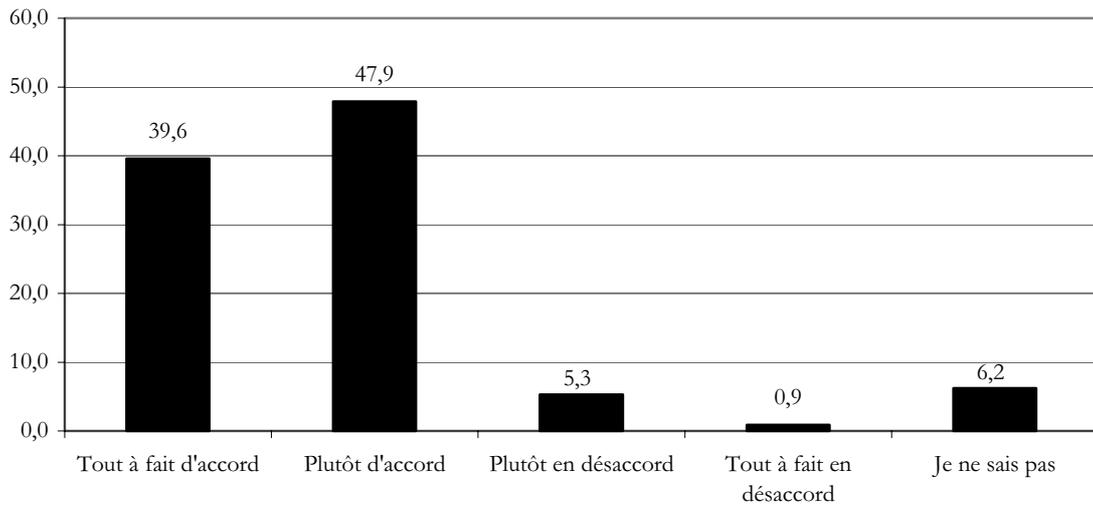
Toujours dans ce contexte de veille d'élection, il n'est pas anodin d'observer que près de huit cadres sur dix (82,8%) sont d'avis que « le MR doit prioritairement travailler avec le VLD ». En l'espèce la proximité idéologique semble transcender le clivage linguistique.

**Graphique 33 : Appréciation portée par les cadres réformateurs à la suggestion « Le MR doit prioritairement travailler avec le VLD »**



À l'échelle des combats menés par le MR, les cadres sont relativement d'accord avec la proposition suivante : « Le MR est LE parti qui défend les indépendants ». 87,5% l'affirment avec plus ou moins de conviction.

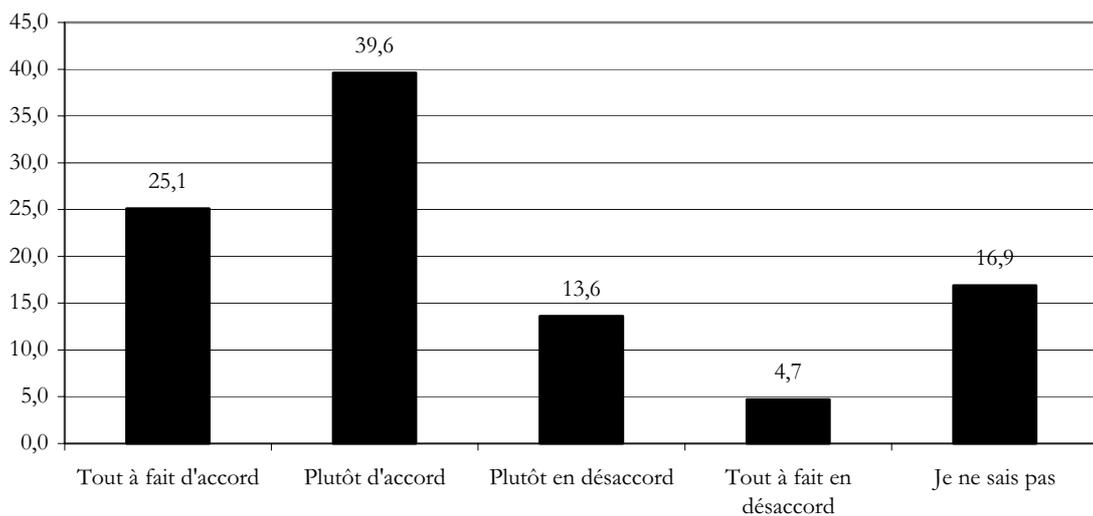
**Graphique 34 : Appréciation portée par les cadres réformateurs à la suggestion « Le MR est LE parti qui défend les indépendants »**



Enfin, nous avons soumis aux élites intermédiaires du MR une question quant au fonctionnement de la démocratie interne au parti.

Nous avons envisagé la question de cette relation à travers la proposition « Les décisions dans mon association communale sont prises de manière démocratique ». Un quart des cadres réformateurs se déclare totalement d'accord avec cette proposition. Au total, deux tiers des congressistes sont plus ou moins de cet avis. Le rapport à la démocratie interne ne suscite donc pas un problème majeur. On dénombre malgré tout 18,3% de cadres exprimant un avis contraire. Notons également qu'une part non négligeable des répondants a coché la catégorie « je ne sais pas » : 16,9%. Cette proportion est largement supérieure que dans le cas des propositions précédentes. En l'occurrence, il y a une réserve ou une hésitation intéressante à pointer.

**Graphique 35 : Appréciation portée par les cadres réformateurs à la suggestion « Les décisions dans mon association communale sont prises de manière démocratique » (%)**



## **Derniers Courriers hebdomadaires parus**

- 1778 Le travail intérimaire  
Par Catherine Delbar, Évelyne Léonard
- 1779 La circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde et les réformes électorales de 2002  
Par Jacques Brassinne de la Buissière
- 1780 La loi du 13 février 2003 ouvrant le mariage à des personnes de même sexe  
Par Christelle Arend-Chevron
- 1781 Implantation syndicale et taux de syndicalisation (1992-2000)  
Par Étienne Arcq, Magali Aussems
- 1782 La controverse sur les conventions collectives flamandes  
Par Andrée Debrulle, Étienne Arcq
- 1783-1784 Bilan de l'exercice des compétences transférées par la Communauté française  
Par Raphaël Born
- 1785 Index 2002
- 1786-1787 La sidérurgie en Wallonie entre Usinor, Dufenco et Arcelor  
Par Michel Capron
- 1788-1789 Les programmes des partis francophones pour les élections du 18 mai 2003  
Par Thierry Coosemans
- 1790-1791 Les réformes électorales sous la législature 1999-2003  
Par Pierre Blaise, Jacques Brassinne de la Buissière, Vincent de Coorebyter
- 1792 Les programmes des partis politiques flamands pour les élections du 18 mai 2003  
Par Serge Govaert
- 1793-1794 La préparation des élections fédérales du 18 mai 2003
- 1795 Les relations collectives dans le secteur non marchand  
Par Philippe Dryon, Estelle Krzeslo
- 1796 La politique pénale du gouvernement arc-en-ciel en matière de drogues  
Par Christine Guillain
- 1797 La réforme fiscale du gouvernement arc-en-ciel  
Par Luc Simar
- 1798 Les partis et la politique de défense  
Par Alain De Neve, Raphaël Mathieu
- 1799-1800 Les résultats des élections législatives du 18 mai 2003  
Par Pierre Blaise, Vincent de Coorebyter
- 1801-1802 Les cadres intermédiaires du Parti socialiste et d'Écolo. Profils, comportements et positionnements  
Par Pascal Delwit, Benoit Hellings, Emilie Van Haute
- 1803 La convention belgo-marocaine du 17 février 1964 relative à l'occupation de travailleurs marocains en Belgique  
Par Anne Frennet-De Keyser